LE FRET SNCF À QUAI, LE CLIMAT DÉRAILLE

Journée de mobilisation des cheminots contre l'ouverture à la concurrence du transport de marchandises. Reportage dans les Pyrénées-Orientales. **P. 2**

MARDI 28 MAI 2024. | N° 23950. | 2,70 € | www.humanite.fr

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

l'Humanité



Massacre à Rafah, l'impunité jusqu'où ?

L'armée israélienne a bombardé un camp de déplacés, tuant 45 civils palestiniens. Les images de l'horreur bouleversent le monde. Des voix dénoncent un crime de guerre. **P. 13**

EPA/HAITHAM IMAD/MAXPPP

BELGIQUE 2,80 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3 € - MAROC 34 MAD

M 00110 - 528 - F: 2,70 €


JULIEN JAULIN/HANS LUCAS

ÉDITORIAL
PAR MARION D'ALLARD

Affront

Que faudra-t-il encore ? Quel niveau d'atrocité, quel degré de souffrance devront endurer les civils de Gaza pour que cessent les massacres ? Les images qui nous parviennent de Rafah sont effroyables. Sur ordre de Benyamin Netanyahou, l'armée israélienne, en bombardant délibérément un camp de déplacés qu'elle-même avait défini comme une « zone sûre », vient de franchir une nouvelle ligne rouge. Depuis sept mois, chaque jour qui se lève sur l'enclave palestinienne est une porte ouverte sur l'enfer. Par dizaines de milliers, les Gazaouis fuient, apeurés, affamés, au gré des incursions terrestres, sous un déluge de bombes, sur un tapis de ruines.

Que faudra-t-il encore ? L'armée israélienne a bombardé les réfugiés de Rafah, quarante-huit heures à peine après la publication d'une ordonnance de la Cour internationale de justice enjoignant à Tel-Aviv de mettre un terme *« immédiatement »* à son opération militaire dans le secteur. Un invraisemblable affront

> Chaque jour qui se lève à Gaza est une porte ouverte sur l'enfer.

au droit international qui, au-delà de ses conséquences immédiates, doit nous interroger sur ce qu'il préfigure : la délégitimation de l'organe judiciaire principal des Nations unies, dont la mission demeure de garantir une certaine stabilité du monde. Benyamin Netanyahou a eu beau, ce dimanche, se dire *« fermement opposé »* à la fin de la guerre à Gaza, il n'a pas de totem d'immunité. Le droit international doit être respecté, comme l'ensemble des résolutions de l'ONU que Tel-Aviv piétine depuis trop longtemps.

Que faudra-t-il encore ? Emmanuel Macron s'est dit *« indigné par les frappes israéliennes »* sur Rafah. *« Horrifié »*, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, les a condamnées *« dans les termes les plus fermes »*. Médiateurs dans ce conflit, l'Égypte et le Qatar ont aussi dénoncé l'opération. Joe Biden, lui, s'en est tenu à un silence qui en dit long. Quoi qu'il en soit, les mots ne suffisent plus. Madrid, Dublin et Oslo s'apprêtent à passer à l'action en reconnaissant l'État de Palestine. Paris s'honorerait à suivre leur exemple. Mais pas seulement. Les civils de la bande de Gaza ne sont pas victimes d'un mauvais sort quelconque. Les livraisons d'armes de guerre sous lesquelles ils succombent doivent être suspendues. De l'embargo sur leur vente et leur exportation dépend la vie des Gazaouis. ■

Le fret est à sec dans les Pyrénées-Orientales

FERROVIAIRE Le transport de marchandises par rail, solution pour le climat, est laissé à l'abandon dans ce département traversé par 14 000 camions chaque jour. Le plan de casse de Fret SNCF mis en place par l'exécutif ne fait qu'empirer la situation. Les syndicats de cheminots se mobilisent ce mardi.

Pyrénées-Orientales, envoyé spécial.

Sous le soleil catalan, Alexandre, chasuble orange sur le dos, s'approche des rails de la gare de fret de Cerbère (Pyrénées-Orientales), nichée au pied des montagnes. *« Nous ne savons pas de quoi demain sera fait. Il y a quelques semaines, lors de la précédente restructuration, quatre collègues sont partis. Nous ne sommes plus que huit sur ce site »*, déplore ce conducteur Fret SNCF. Derrière les Pyrénées, l'Espagne et la plateforme ferroviaire de Portbou. Ici, le déclin du transport de marchandises par rail est perceptible. Vu d'en haut, face à la Méditerranée, sur la vingtaine de voies, seules cinq sont affectées à des trains de marchandises. Les autres sont désertes. Et pour cause : surnommée, *« la sinistrose de Cerbère »*, la gare de fret a vu son activité baisser de 70 %, depuis 2017.

En ce milieu de matinée du 22 mai, une seule locomotive thermique s'active. Elle n'est pas aux couleurs vertes de Fret SNCF, mais jaune et bleu, les couleurs de DB Cargo (ex-ECR), son concurrent allemand. L'engin tracte un convoi de voitures de différentes marques venu d'Espagne. *« Ce flux était auparavant géré par Fret SNCF »*, enrage David Cerdan, mainteneur de l'infrastructure et secrétaire CGT des cheminots de Cerbère. Voici les conséquences concrètes du plan de discontinuité de Fret SNCF. Le 23 mai 2023, l'ex-ministre des Transports Clément Beaune a répondu à l'ouverture d'une enquête de la Commission européenne, au sujet de 5,3 milliards d'euros d'aides publiques versées à Fret SNCF entre 2007 et 2019, en présentant ce plan de casse de l'entreprise ferroviaire. Fret SNCF doit livrer 30 % de ses trafics (23 flux) à la concurrence, tout en renonçant à 10 % de ses effectifs (459 emplois), pour éviter un remboursement de ces aides. Une liquidation méthodique de Fret SNCF que l'ensemble des syndicats (CGT, Unsa, SUD, CFDT) entendent faire dérailler lors d'une démonstration de force, ce mardi, à Paris.

Dans les Pyrénées-Orientales, ce démantèlement est une véritable saignée. Au départ de Barcelone, Portbou ou Perpignan, au moins 12 flux du territoire sont concernés. *« Cela représente 95 % de la charge de travail des conducteurs. Plus de 80 postes de conducteurs, d'agents au sol ou dans l'encadrement sont menacés »*, résume Mikaël Meusnier. Le secrétaire général de la CGT cheminots de Perpignan a fait les comptes : en plus des quatre suppressions à Cerbère, six conducteurs fret ont été recasés sur des lignes TER. *« Une collègue a démissionné, pour aller dans le privé, par peur de l'avenir »*, glisse-t-il.

UNE MORTALITÉ LIÉE À LA POLLUTION TRÈS ÉLEVÉE

Sur le plan de l'environnement, ce plan de discontinuité est une aberration. En quarante ans, l'activité de fret ferroviaire s'est réduite de moitié dans ce territoire. Elle ne représente que 5 % de l'ensemble du transport de marchandises, dans un département interface avec les ports d'Afrique et la région industrielle catalane, côté Espagne, contre 10,6 % nationalement et même 17 % dans le reste de l'Union européenne. En plein axe de communication européen Nord-Sud, les camions ont la part belle du gâteau : plus de 14 000 poids lourds traversent, chaque jour, les Pyrénées-Orientales. *« Au-delà de l'agglomération de Perpignan, un village comme Saint-Paul-de-Fenouillet est continuellement dans des pics de pollution* ! tance Patrick Cases, agriculteur et conseiller régional PCF. *Pendant ce temps, l'Europe autorise les méga-camions sur nos routes.*



Le chantier Fret SNCF entre Cerbère et Portbou reliant la France à l'Espagne. J.C. MILHET/HANS LUCAS

REPORTAGE

Les solutions techniques existent pour le report modal vers le rail. Mais il manque de la volonté politique. » Selon Mikaël Meusnier, « *dans le massif des Albères, la mortalité liée à la pollution est supérieure de 30 % à la moyenne nationale* ».

Dans un territoire en proie à de forts épisodes de sécheresse, 20 000 camions sont attendus quotidiennement, d'ici quinze ans, si rien n'est entrepris. « *La troisième voie sur l'A9 date d'une vingtaine d'années. Elle est concomitante à l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire. L'État a fait le choix du tout-routier* », s'agace Patrick Cases. Pour contrecarrer cette hausse inexorable des poids lourds, syndicalistes CGT et élus communistes du département tablent sur un choc d'offre ferroviaire. « *Nous plaidons pour une cohérence ferroviaire entre Cerbère, sur la frontière, Port-Vendres et Perpignan. L'idée est de permettre une meilleure fluidité du fret ferroviaire, pour offrir une alternative aux camions* », résume l'élu communiste.

Sur le site de Cerbère, l'enjeu serait de renforcer la liaison avec l'Espagne, grâce à une interconnexion avec un tunnel borgne (à une voie) entre le site français et Portbou. « *Ce tunnel n'est percé que de deux cents mètres, côté espagnol, et cent cinquante, chez nous. Il reste cinq cents mètres. Ce projet permettrait de laisser le tunnel existant aux voyageurs et d'améliorer la cadence du fret. Tout le monde serait gagnant* », précise David Cerdan. L'interconnexion s'accompagnerait d'une relance de l'activité de trains de marchandises combinés (composés de plusieurs clients mais plus coûteux à produire), abandonnés depuis 2006 à Cerbère.

Dix-huit kilomètres plus au Nord, toujours sur la côte, le port de Port-Vendres. En 2023, 300 000 tonnes ont transité ici. Principalement des fruits et légumes venus d'Afrique, mais aussi des denrées issues de la pêche ; 30 000 camions desservent le site chaque année, via une route départementale. Une ligne de chemin de fer, empruntée par le fret, longe pourtant Port-Vendres. Mais elle n'est pas reliée au port, située à moins de deux cents mètres. « *Reconnecter le port au réseau semble logique* », assure Patrick Cases. D'autant qu'un troisième quai de chargement est en cours de construction, afin de doubler dès 2025 l'activité du port.

Un maillage territorial en fret ferroviaire cohérent pourrait alimenter directement le marché international Saint-Charles, à Perpignan. Près de 2 millions de tonnes de marchandises, venues d'Occitanie, d'Espagne ou d'Afrique du Nord transitent par les entrepôts de ce véritable hub. Un gros quart est destiné au marché international de Rungis, au sud de Paris. Problème : 95 % des transports s'effectuent par camions. Trente mille poids lourds traversent la zone d'activité quotidiennement, avec leur lot de pollution pour les riverains.

Or l'infrastructure ferroviaire existe. C'est d'ailleurs depuis Saint-Charles que part le train des primeurs, en direction de Rungis. Suspendu une première fois entre 2019 et 2021, son avenir est aujourd'hui incertain. « *Le 29 juin, le contrat de trois ans prend fin. Des travaux sont prévus à Rungis. Ce train fait partie des flux que Fret SNCF doit livrer à ses concurrents. Pour l'heure, aucun repreneur ne s'est déclaré* », déplore Mikaël Meusnier.

> « Plus de 80 postes de conducteurs, d'agents au sol ou dans l'encadrement sont menacés. »
>
> MIKAËL MEUSNIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT CHEMINOTS DE PERPIGNAN

Le maintien de ce flux était pourtant présenté comme une « *ligne rouge* » du plan de discontinuité par l'ex-ministre Clément Beaune. En vain. « *La situation est stressante. En signant un CDI à la SNCF, je pensais avoir une sécurité de l'emploi. Je me suis trompé. On fait le travail sans savoir ce qu'il adviendra de nous* », déplore Manu, opérateur sur le train des primeurs, qui a rejoint Fret SNCF lors de la relance du train.

L'ESPOIR D'UNE NOUVELLE PLATEFORME LOGISTIQUE

Ce 22 mai, le Perpignan-Rungis de 16 h 15 ne fait pas le plein. Seuls cinq compartiments sur les quatorze que comprend le train arriveront à Rungis vers 2 h 30 du matin le lendemain. « *La CGT avait démarché un second chargeur. Il est toujours intéressé par ce trafic, mais la SNCF bloque* », déplore Mikaël Meusnier. A contrario, aux abords du site, c'est un flot ininterrompu de camions, portes de remorque ouvertes, qui naviguent entre les clients. « *Un moyen pour les transporteurs de gagner du temps, donc de l'argent. Les entreprises assurent qu'il n'y a pas de rupture de la chaîne du froid* », ironise le secrétaire CGT des cheminots de Perpignan.

Le quai d'embarquement du Perpignan-Rungis se trouve à proximité immédiate d'un terminal ferroviaire (Perpignan Saint-Charles Conteneur Terminal), combiné à la route. Un atout, alors que 40 % des volumes de Saint-Charles sont destinés à l'exportation en Europe. Avec la relance du fret, les élus communistes réclament la construction d'une nouvelle plateforme logistique à Rivesaltes. « *Comment doubler la part du fret d'ici à 2030 sans désenclaver les plateformes existantes ?* » s'interroge Patrick Cases. Un objectif auquel l'exécutif, avec ce plan de discontinuité, semble avoir renoncé. ■

NAÏM SAKHI

« La libéralisation vient des choix européens »

Les syndicats organisent ce mardi une journée contre la casse de Fret SNCF planifiée par le gouvernement. Le secrétaire général de la CGT cheminots, **Thierry Nier**, compte élargir la bataille du rail.

ENTRETIEN

Le gouvernement prévoit de doubler la part du transport de marchandises par le rail d'ici à 2030. Y parviendra-t-il alors qu'il impose, dans le même temps, ce plan de discontinuité à Fret SNCF obligeant l'opérateur public à céder 30 % de ses trafics à ses concurrents ?

Je pense que non. La liquidation de Fret SNCF conduira inexorablement vers un report du transport de marchandises sur les routes. Les opérateurs qui récupèrent les flux que Fret SNCF est obligé de céder ne tiendront pas longtemps. Le bilan de libéralisation du secteur est sans appel : le volume de marchandises transportées par le rail est en déclin parce que les acteurs ne peuvent pas durablement se positionner sur ce marché. Ce plan de discontinuité est voué à l'échec. En France, seule la SNCF a les capacités de proposer une offre de wagons isolés desservant au mieux les sites industriels. Depuis la libéralisation, aucun opérateur concurrent ne s'y est essayé, considérant que ces trains étaient trop chers à produire. Or, le seul moyen de doubler la part du fret ferroviaire est de combiner les trains dédiés (avec un client unique – NDLR), les wagons isolés, les autoroutes ferroviaires, en étant au plus près des besoins grâce à un maillage territorial cohérent, au sein d'un outil public. C'est dans cette optique que la CGT cheminots demande à l'exécutif et aux députés de bâtir une loi de programmation ferroviaire pluriannuelle. Les investissements publics de l'État sont indispensables.

Le plan gouvernemental prévoit de scinder, au 31 décembre, Fret SNCF en deux entités, la maintenance et les activités commerciales. Le retrait du plan de discontinuité est-il un objectif atteignable ?

Oui. Le retrait est dans les mains du gouvernement. Conformément au rapport de la commission d'enquête sur la libéralisation du fret ferroviaire d'Hubert Wulfranc, un moratoire sur le plan de discontinuité doit être établi. Le débat doit retourner sur la place publique. J'ai écrit à l'ensemble des parlementaires, hors RN. Sur 47 retours, 15 viennent de députés Renaissance qui ignorent ou rejettent ce plan. Nous pouvons franchir un cran supplémentaire en élargissant la bataille du fret. C'est l'objectif de la manifestation de ce mardi. L'ensemble des organisations syndicales, des partis de gauche et de nombreuses ONG et associations seront présents.

Quelles suites à la manifestation parisienne de ce 28 mai ?

Le comité de vigilance ferroviaire a été relancé. Il nous permet de rassembler l'ensemble des forces disponibles, dans un dispositif efficace pour éviter la dispersion. Une dizaine d'initiatives, tables rondes, conférences de presse, rassemblements, sont prévus en juin partout en France. La pétition lancée par le comité social et économique (CSE) de Fret SNCF approche les 50 000 signatures. Je suis d'avis que le collectif de vigilance établisse des actions plus marquantes. Le scrutin européen du 9 juin est central. L'avenir de Fret SNCF doit devenir un enjeu. La libéralisation du rail découle des choix européens.



GUILLAUME CLEMENT/HUMANITE

THIERRY NIER
Secrétaire général de la CGT cheminots

Regrettez-vous l'absence des questions industrielles et ferroviaires dans les débats des élections européennes ?

Tout à fait. Le camp présidentiel et l'extrême droite font le choix du slogan, sans se donner les moyens de réindustrialiser la France. Pour la CGT cheminots, la réindustrialisation ne se fera pas sans un outil de fret ferroviaire public. Le fret ferroviaire est un sujet fondamental pour le climat et l'emploi. Le Covid a démontré l'impératif de rapatrier les capacités de production, quel que soit le secteur d'activité. Le futur du rail doit se penser avec l'avenir de sa filière industrielle. Valdunes, dernier fabricant de roues et d'essieux en France, racheté puis lâché par un groupe chinois, en est le meilleur exemple. Si la société avait fermé, on aurait dû importer ce matériel depuis la Chine par avions-cargos. Par la lutte, la CGT a permis de maintenir ce fleuron industriel sur notre territoire.

Entre la grève des contrôleurs, l'accord d'entreprise sur les cessations progressives d'activité, les actions pour une prime JO, les cheminots ont été dans le viseur des libéraux et partis de droite…

De toute évidence, il y a la volonté d'accélérer la marchandisation du transport ferroviaire. Cela passe par une politique tarifaire élevée dans les TGV, tout en réduisant les conditions de vie et de travail des cheminots. Cette logique de productivité a pour objectif d'assurer l'autofinancement du réseau par la SNCF. Dans le même temps, répondant aux injonctions de Bruxelles, l'État se désengage. C'est pour cela que nous sommes pointés du doigt, après avoir arraché un accord sur les fins de carrière dont les nouveaux droits seront financés par le seul travail des cheminots. Ce cheminot bashing a pour objectif d'accélérer le processus de privatisation.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NAÏM SAKHI



En juin 2023, à Perpignan. Manifestation de cheminots sur l'autoroute A9 contre le plan de discontinuité. JC MILHET/HANS LUCAS

« C'est dans la plus grande liberté possible que le genre humain trouve sa condition la meilleure. » Dante Alighieri

L'HOMME DU JOUR


NATALIA KOLESNIKOVA/AFP

Vladimir Kara-Mourza

À 42 ans, l'opposant et journaliste russe Vladimir Kara-Mourza est maintenu depuis quatre mois à l'isolement. Un traitement qui devait prendre fin ces prochaines heures mais pourrait aussi s'étendre, selon ses proches, qui dénoncent son placement dans une colonie pénitentiaire sibérienne au mois de janvier. Arrêté en 2022, Vladimir Kara-Mourza purge une peine de 25 ans pour trahison et « fausses nouvelles » sur la guerre en Ukraine, et doit faire face à une nouvelle accusation : ne pas avoir précisé son statut « d'agent de l'étranger » sur les réseaux sociaux. Il subit une des peines les plus lourdes pour un prisonnier d'opinion en Russie depuis 1991. Sa famille alerte sur la détérioration de sa santé alors qu'il souffre d'une maladie nerveuse, la polyneuropathie, due à deux tentatives d'empoisonnement.

VADIM KAMENKA



C'EST UN MONDE

À Mayotte, l'épidémie s'étend

Le choléra continue de sévir dans le 101e département français. Une deuxième personne, une femme de 62 ans, est décédée samedi « *à son domicile sur les hauteurs du quartier de Cavani, à Mamoudzou* », a précisé l'agence régionale de santé (ARS) dans un communiqué. À Koungou, dans le nord de Mayotte, c'est un enfant de 3 ans qui avait succombé, le 8 mai, à l'épidémie dans ce territoire d'outre-mer situé dans l'océan Indien et comptant parmi les plus pauvres des départements français. Selon un dernier bilan, 105 cas ont été recensés, contre 14 en avril. Si l'ARS affirme avoir pris des dispositions avec près de 5 000 personnes vaccinées, le risque de contagion reste élevé en raison d'un accès à l'eau potable et courante aléatoire. Six logements sur dix ne disposent pas de toilettes et de douche, selon un rapport de l'Insee de 2017.

L'œil de Babouse



LA BONNE NOUVELLE Une route fluviale jouxtait les pyramides

Trente et une pyramides construites le long d'une bande désertique. Le mystère de cet emplacement est peut-être en passe d'être éclairci alors qu'une étude de la revue *Communications Earth & Environment* révèle qu'un bras du Nil, aujourd'hui à sec, s'écoulait à cet emplacement qui accueille notamment la célèbre nécropole de Gizeh, près du Caire (Égypte). Cette division du fleuve, la « branche d'Ahramat » (pyramides), qui s'écoulait sur 64 kilomètres avec une largeur de 200 à 700 mètres, a vraisemblablement permis le transport des pierres de plusieurs tonnes ayant servi à l'édification des pyramides entre les XXVIIe et XVIIIe siècles avant notre ère. Le bras aurait commencé à s'ensabler il y a 4 000 ans. Plus bas dans la vallée, des traces de passerelles entre pyramides et temples ont aussi été découvertes, validant cette hypothèse. La cartographie a été réalisée à l'aide de l'imagerie satellite, de relevés géophysiques et de l'échantillonnage de sédiments.

LINA SANKARI

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Festival « Toc, toc », il faut l'être un peu pour lancer un énième événement musical dans une France qui en compte des centaines. Ce festival nouveau-né consacré aux « musiques nomades » entend cultiver la convivialité et la curiosité au cœur de la Puisaye-Forterre, dans l'Yonne. Avec une programmation alléchante déclinée sur les deux premiers week-ends de juin.

Crèches Après six mois d'enquête, la rapporteure Renaissance Sarah Tanzilli explique sans ciller que les problèmes du secteur de la petite enfance n'ont rien à voir avec sa marchandisation. Le député de la FI William Martinet, à l'origine de cette commission d'enquête, a indiqué qu'il présenterait un contre-rapport sur les effets néfastes de la marchandisation du secteur.


BRUNO ARBESU

LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Partenaire

Emmanuel et Marine… En politique, c'est un peu le couple de la décennie, voire plus. En fermant les yeux, on verrait les deux noms entrelacés gravés sur un tronc d'arbre, ou sur une urne électorale. Je t'aime, moi non plus… Il aurait bien voulu, Emmanuel Macron, rejouer leur duo, à la veille des européennes, en s'invitant lui-même avec sa partenaire à une rencontre intime devant quelques millions de téléspectateurs tenant la télécommande. Pas tant pour sauver la soldate Valérie Hayer. C'est joué. Gabriel Attal s'y est essayé avec Jordan Bardella. Le premier ministre n'est pas candidat mais ça n'a pas gêné France 2 et le service public de les servir tous les deux sur un plateau. Emmanuel Macron voulait plutôt jouer le coup d'après, quand bien même il ne pourra être candidat à l'élection présidentielle. Marine Le Pen a dit non. Elle ne va pas compromettre les plus de 30 % de son candidat pour des cacahuètes. Après je t'aime, moi non plus, c'est attrape-moi si tu peux. Par ailleurs, pendant les manœuvres, la casse sociale continue.



CACTUS 40

Inégalité salariale

À 22 ans, Caitlin Clark va révolutionner son sport. Mais la prodige du tir à 3 points, pour sa première année en WNBA, l'élite du basket féminin états-unien, ne touchera que 76 535 dollars. C'est 160 fois moins que le Français Victor Wembanyama (12,1 millions l'année), lui aussi arrivé cette saison en NBA.



LE FIL ROUGE

Bagneux (92) Dix-neuf ans après le « non de gauche au traité établissant une Constitution pour l'Europe », un débat sur les enjeux européens actuels se tiendra mercredi 29 mai, en présence de l'ancien eurodéputé Francis Wurtz et du sénateur (PCF) Pierre Ouzoulias à la salle des fêtes. Rendez-vous à 19 heures, au 15, rue Charles-Michels.

DÉCRYPTAGE

Amiens, le 25 mars. Rassemblement des salariés de l'usine Metex, menacée de fermeture. Entre autres personnalités venues les soutenir : la tête de liste PCF Léon Deffontaines et François Ruffin, député FI de la Somme. DELPHINE LEFEBVRE/HANS LUCAS

Pour réindustrialiser, le protectionnisme n'est plus un gros mot



ÉLECTIONS La gauche avance ses propositions pour relancer l'industrie en Europe. Le communiste Léon Deffontaines en a d'ailleurs fait son principal thème de campagne. Ce mardi, à Montreuil, la CGT auditionnera les représentants des différentes listes à ce sujet.

Recouvrer sa souveraineté, relocaliser la production, donc réindustrialiser. Ces mots longtemps tabous sont désormais sur toutes les lèvres des candidats aux européennes. En 1980, la France comptait 5,3 millions d'emplois dans l'industrie. Un nombre qui a chuté à 3,3 millions l'an passé. Selon la Banque de France, sur les douze derniers mois, on compte 60 000 défaillances d'entreprises. Une situation qui, de l'avis de tous à gauche, est le fruit d'une Union européenne (UE) ouverte aux quatre vents du libre-échange, fauteur de concurrence déloyale et de délocalisations.

Ce mardi, la CGT organise des états généraux de l'industrie et de l'environnement. Et les représentants des listes socialiste, « Les Républicains », insoumis, communiste, écologiste et Renaissance seront interpellés sur les propositions de la confédération, à son siège à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Une production à sauvegarder

« La lysine, produite par Metex, est deux fois plus chère que la chinoise, mais cinq fois moins polluante », illustre Léon Deffontaines, tête de liste communiste de « la Gauche unie pour le monde du travail ». Résultat : l'usine d'Amiens, indispensable à la production de lysine, utilisée comme complément alimentaire pour l'élevage et par l'industrie pharmaceutique, est menacée de fermeture (lire notre édition du 27 mai). Le site peut en fournir 100 000 tonnes, en concurrence avec le contingent chinois de 300 000 tonnes totalement exempté de droits de douane. *« Cette usine est stratégique pour la France »*, insiste l'eurodéputée FI Marina Mesure, qui assure que *« c'est par le biais des accords de libre-échange que la désindustrialisation s'opère »*.

Le retour du protectionnisme

Un terme réapparaît dans le débat : *« Le protectionnisme ne doit pas être un gros mot ! »* tranche Léon Deffontaines. *« Nous devons taxer, ne pas être plus stupides que les Américains. Il n'y a que les Européens pour penser qu'il n'y a pas d'autre forme de commerce possible que le libre-échange. Il faut protéger nos filières »*, souligne Mounir Satouri, eurodéputé Les Écologistes.

L'absence de filtres aux frontières de l'UE met à mal des filières naissantes, notamment celle des panneaux solaires. En difficulté, Systovi, établissement français du secteur, ne trouve pas de repreneur. *« Les entreprises chinoises ont investi depuis dix ans,* constate Nora Mebarek, eurodéputée PS. *Elles ont ratiboisé l'ensemble des débuts de filière en étant dans le moins-disant social et écologique. »* L'Allemagne a fait pression, ces dernières années, pour éviter des taux d'imposition trop forts aux frontières, afin de préserver ses exportations vers Pékin.

Des normes communautaires

La protection n'est pas uniquement une question de taxes, elle est aussi question de normes. Alors que, au Parlement européen, droite et extrême droite brocardent la réglementation sociale et environnementale, la gauche entend bien la conserver. *« Les normes environnementales et sociales très strictes sont une excellente chose, mais on importe des produits à des conditions qu'on n'accepterait pas ici »*, déplore le communiste Léon Deffontaines.

Un consensus se dégage pour imposer aux produits importés les mêmes contraintes qu'à la production des entreprises du continent. Car *« si nous n'avons plus d'usines auxquelles les normes européennes s'appliquent, cela pose un sérieux problème démocratique »*, prévient le communiste. À l'inverse, *« si nous avons une organisation qui tient compte du bilan carbone, des critères sociaux, cela peut nous protéger en aidant également les autres »*, signale Vincent Drezet, porte-parole d'Attac.

Léon Deffontaines alerte toutefois sur le type de règles adoptées : *« Pas d'interdiction sans solution. On ne peut interdire si on ne propose pas un chemin alternatif. »* Il cite l'exemple de l'automobile avec l'objectif de la fin des moteurs thermique d'ici à 2035, alors que l'industrie des Vingt-Sept n'est vraisemblablement pas prête à produire suffisamment de moteurs et de batteries électriques.

Acheter local

Il existe une troisième dimension au protectionnisme, l'achat local. Mounir Satouri suggère un Buy European Act (une loi « acheter européen ») pour qu'États et collectivités puissent acheter local. *« Il nous faut une révision de la directive sur les marchés publics qui retire le critère de prix et propose une clause locale et des critères sociaux »*, défend Marina Mesure.

La concurrence entre États membres est également à l'origine de délocalisations. Au Parlement européen, les gauches défendent des politiques (salaire minimum, harmonisation des droits sociaux) qui visent à lutter contre le dumping.

Salaire minimum, harmonisation des droits sociaux : au Parlement, les progressistes défendent des politiques qui visent à lutter contre le dumping.

Au-delà du protectionnisme, ce sont des filières entières qu'il convient de reconstruire. *« Faire de l'industrie pour de l'industrie ne sert à rien »*, l'objectif est de *« produire ici ce que l'on consomme ici »*, estime Léon Deffontaines, le tout en tenant compte des objectifs de transition écologique. *« Il faut reconstruire l'outil de production. Le cap est 2030-2050 afin de respecter les accords de Paris sur le climat »*, poursuit Nora Mebarek.

La crise du Covid a montré qu'*« on ne savait plus faire de masques ou de Doliprane et que l'on était dépendants de cette mondialisation absurde et aveugle »*, constate Mounir Satouri. Aussi, l'automobile, le médicament, le textile, l'énergie sont autant de secteurs où il est nécessaire de reconstruire des filières.



Celles-ci impliqueront un grand effort de formation. Pour le chantier de l'EPR à Flamanville, par exemple, il a fallu faire appel en 2022 à des soudeurs américains. *« C'est la grande absente des annonces du gouvernement en matière de réindustrialisation. On assiste à un détricotage de la formation professionnelle. Il faut au contraire revitaliser les lycées professionnels. Les ouvriers de demain doivent avoir la meilleure formation possible »*, assure Léon Deffontaines. Selon la socialiste Nora Mebarek, la *« reconversion professionnelle »* doit également jouer un rôle pour travailler à la requalification des salariés privés d'emploi.

Sortir de l'austérité

Autre nécessité, le financement, qui appelle, de l'avis de tous, une plus grande implication du secteur public. *« Ne faut-il pas reconsidérer les politiques industrielles en revitalisant les budgets qui lui sont alloués ? Les différentes régions industrielles pourraient coopérer entre elles pour recréer des filières »*, signale Vincent Drezet.

Marina Mesure, elle, souhaite *« un plan financé par de nouvelles ressources propres, européennes, fondées sur la justice fiscale, les droits de douane et le partage des richesses. Au total, dans toute l'UE et sur cinq ans, elles permettraient de générer 3 000 milliards d'euros supplémentaires »* par des taxes sur les multinationales, les activités polluantes, les transactions financières et les rabais budgétaires des États les plus riches (Allemagne, Pays-Bas, Danemark, etc.).

Tous s'accordent également sur le besoin de s'émanciper de la règle austéritaire qui prohibe les déficits supérieurs à 3 %, restaurée en début d'année, après qu'elle a été suspendue pour faire face à la crise du Covid. Et les aides aux entreprises, telles que le Cice en France, doivent être conditionnées.

La bataille de l'électrification

L'émancipation du marché européen de l'électricité fait consensus, soit sous la forme d'une sortie, soit sous celle d'une réforme, selon les socialistes. *« Nous devons redonner de l'air à nos entreprises en sortant du caractère spéculatif du marché européen de l'électricité »* qui fixe le tarif du kilowattheure sur les tarifs du gaz, très onéreux, souligne Léon Deffontaines.

Grâce à ses rencontres avec les syndicalistes et chefs d'entreprise, il note que la facture d'énergie est *« l'une des charges les plus lourdes dans le chiffre d'affaires »*. Les différences existent toutefois sur la décarbonation de la production d'énergie.

Chez les Écologistes, on promeut un scénario 100 % énergies renouvelables. Les communistes, pour leur part, appellent à investir dans un mix renouvelable et nucléaire pour augmenter très fortement la production électrique. *« Le gouvernement souhaitait que l'industrie atteigne 15 % du PIB en 2035 ; on ne devrait pas dépasser 12 % du fait du manque d'électricité »*, déplore Léon Deffontaines.

GAËL DE SANTIS

LES BONNES IDÉES ÉPISODE 3

Une PAC calculée à l'actif et non à l'hectare

ALIMENTATION Les aides de la politique agricole commune sont remises en question par certains producteurs car elles favorisent les grands exploitants. Une idée émerge : conditionner les financements aux actifs plutôt qu'à l'hectare.



Pour le député André Chassaigne (PCF), l'Union européenne devrait « privilégier les exploitations paysannes », celles qui « favorisent l'emploi et accompagnent les mutations de l'agriculture ». DAMIEN MEYER / AFP

Au début de l'année, alors que le pays est traversé par une crise agricole d'ampleur, ces trois lettres sont partout. PAC, pour politique agricole commune, qui représente 40 % du budget européen. Sur les points de blocage installés par les agriculteurs en colère, on raille son inefficacité, on dénonce son iniquité. Depuis sa création, en 1962, elle porte pourtant plusieurs objectifs louables. Garantir une certaine sécurité alimentaire au continent européen, assurer des prix raisonnables aux consommateurs… Mais aussi, et, surtout, permettre aux agriculteurs de bénéficier d'un niveau de vie décent. Sauf que, selon un référé de la Cour des comptes publié en 2019, les aides de la PAC sont réparties de façon beaucoup trop inégalitaires entre petits et grands exploitants. En effet, le montant de l'aide directe moyenne par exploitant pour les structures les plus grandes – 22 701 euros – était supérieur de 37 % à la somme accordée aux exploitations les plus modestes, toutes spécialisations confondues. Des écarts qui s'expliquent, d'après eux, par *« l'héritage de situations historiques »*, en particulier la fixation du montant des aides à l'hectare, et non en fonction de la nature des productions ou du nombre de personnes employées. Une situation qui est encore d'actualité. *« Aujourd'hui, 30 % des fermes ne reçoivent pas d'aides de la PAC et, parmi les bénéficiaires, 25 % ont droit à moins de 5 000 euros par an*, explique Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne. *La PAC ne soutient pas tous les agriculteurs, loin de là, il faut absolument changer les règles de répartition. »*

Comment ? Les différentes listes candidates aux élections européennes du 9 juin ont chacune – ou presque – leur idée sur la question, en particulier à gauche. Pour le PCF, représenté par Léon Deffontaines, qui estime que *« les politiques de l'UE ne protègent pas notre agriculture »* et même *« aggravent la situation »*, tant par la *« frénésie du libre-échange que par une politique agricole commune (PAC) qui encourage la course au gigantisme des exploitations »*, il est urgent d'agir. Notamment en *« assurant une répartition des aides de la PAC selon d'autres critères, permettant d'assurer le maintien et le développement des exploitations familiales et de petite taille : plafonnement et dégressivité des aides en soutenant prioritairement les premiers hectares et en les couplant avec les premiers volumes de production »*.

Mais aussi en prenant en compte les *« actifs »*, explique André Chassaigne, député du Puy-de-Dôme : *« L'Union européenne doit faire un choix. Soit elle veut privilégier les exploitations paysannes avec un nombre d'actifs important, donc qui favorisent l'emploi et qui accompagnent les mutations de l'agriculture. Soit, au contraire, on considère qu'on doit rester dans le modèle actuel et on ne réglera pas le problème que rencontrent les paysans. »*

LA MAJORITÉ ET LE RN REFUSENT DE PLAFONNER LES AIDES

Un constat et une proposition que rejoignent insoumis, écologistes et socialistes. À quelques nuances près. Si les premiers entendent également *« renforcer les conditionnalités écologiques, sociales et de bien-être animal »* et *« redistribuer l'argent »* européen prioritairement en direction de ceux qu'ils considèrent comme les *« oubliés de la PAC »*, à savoir *« l'arboriculture, le maraîchage diversifié sur de petites surfaces, la production de légumineuses à destination alimentaire »*, les deux autres se contentent d'appeler de leurs vœux une *« PAC plus verte »*.

Cette PAC à l'hectare, la gauche s'y est opposée en 2021 lors des débats au Parlement européen autour de la définition de ses modalités pour la période 2023-2027. À l'inverse, le RN a voté « pour », tout comme 21 des 23 députés Renaissance. Afin de limiter les dégâts, et pour assurer une meilleure répartition des financements, un amendement a cependant été débattu pour plafonner les aides distribuées à 60 000 euros par an. Là encore, refus ferme de l'extrême droite et de la majorité présidentielle. *« Rejeter ces propositions, c'est accentuer l'industrialisation de l'agriculture*, s'est agacé David Cormand, eurodéputé écologiste. *Les géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution ne peuvent que s'en réjouir. »*

Un vote que justifie aujourd'hui encore Jérémy Decerle, eurodéputé Renaissance : *« Nous avons porté le budget de la PAC à un niveau historique pour nos agriculteurs, mais cela ne nous empêche pas de vouloir l'améliorer en direction des petits agriculteurs. Par exemple, en y incluant à l'avenir des outils pour anticiper les difficultés économiques. »* Amender un système défaillant plutôt que de changer de logiciel, en somme. Alors que la solution est toute trouvée. ■

ANTHONY CORTES



Préparation d'une cuve de produits phytosanitaires destinés aux vignes. IDRISS BIGOU-GILLES/HANS LUCAS

La loi d'orientation agricole contre l'environnement

ASSEMBLÉE NATIONALE Une série d'amendements du gouvernement font que seules les actions « intentionnelles » contre les espèces protégées ou les habitats naturels pourront être sanctionnées pénalement. La gauche s'indigne.

Plutôt que des réponses au malaise agricole, un coup porté au droit de l'environnement. Alors que le projet de loi d'orientation et de souveraineté agricole doit être soumis au vote de l'Assemblée nationale ce mardi, une série d'amendements très dangereux ont été votés par les députés sur demande du gouvernement. Ces modifications sur l'article 13 intègrent une révision de l'échelle des peines en cas d'atteinte aux espèces protégées et aux habitats naturels. En clair, seules les actions jugées « intentionnelles » pourront être sanctionnées pénalement. Pour les autres, le texte crée une nouvelle mesure administrative comprenant la réalisation d'un stage de sensibilisation aux enjeux de l'environnement. Il prévoit également la possibilité d'abandonner certaines poursuites en cas d'accord sur une compensation financière entre l'agriculteur auteur d'une infraction et l'administration. « *Dans de nombreux cas, c'est de bonne foi, et non de manière intentionnelle, que les agriculteurs commettent des actes inacceptables du point de vue du Code de l'environnement,* » a déclaré Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, lors des débats. *L'objectif du projet de loi est de distinguer les cas.* »

UNE POTENTIELLE IMPUNITÉ AU-DELÀ DU CADRE AGRICOLE

Des précisions qui n'ont pas calmé la colère de la gauche qui se désole d'un recul environnemental d'ampleur. Et de la création de l'atteinte à l'environnement de « bonne foi ». Un « *non-sens* », pour la députée socialiste de l'Orne Chantal Jourdan, « *étant donné l'urgence d'agir pour le climat* » : « *Cette souplesse nouvelle est une remise en cause des normes environnementales, pourtant indispensables pour diffuser les bonnes pratiques agricoles.* » D'autant que, pour Marie Pochon, députée écologiste de la Drôme, « *le périmètre très large* » de ces dispositions pourrait installer une impunité bien au-delà du cadre agricole. « *La présomption de non-intentionnalité ne concernera pas que les travaux agricoles et forestiers, mais toutes les actions humaines*, explique-t-elle. *Elle s'étendra à un industriel causant la mort de milans royaux, à un forestier coupant des arbres abritant des chauves-souris, à un chasseur qui, le prenant pour du gibier, abattra un animal protégé.* »

Dans l'Hémicycle, André Chassaigne, député PCF du Puy-de-Dôme, s'est directement adressé au ministre de l'Agriculture, vendredi : « *Vous savez que cet article sera déféré au Conseil constitutionnel et fera l'objet d'un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne. Je vous compare à un matador pour une raison simple : vous prenez la cape du matador et vous l'agitez pour contourner les vrais problèmes de l'agriculture. Vous braquez le projecteur sur la question des poursuites contre les agriculteurs pour ne pas affronter les vrais problèmes, à savoir le libre-échange et le niveau de la rémunération.* »

Des points sur lesquels ne revient pas ce texte, se concentrant sur les mesures de « simplification ». Comme à l'article 15, dans lequel le délai accordé aux associations et riverains pour former un référé-suspension contre un projet d'irrigation comme une méga-bassine est réduit de par son « caractère d'urgence » supposé. ■

An. C.

LA CHRONIQUE SANTÉ DE CHRISTOPHE PRUDHOMME



ALBERT FACELLY

Les vrais comptes de la Sécu

Pour les plus jeunes, la Sécu reste une machinerie obscure qui leur a toujours été présentée comme un gouffre financier avec le fameux « trou », justifiant dans les discours des gouvernements qui se sont succédé depuis quarante ans des plans d'économies drastiques. Récemment, le ministre de l'Économie a annoncé un nouveau plan de restriction budgétaire, avec une nouvelle saignée de 10 milliards d'euros. Il est utile d'apporter quelques éléments d'explication pour mieux comprendre la situation, d'autant que les conséquences se font lourdement sentir pour les assurés sociaux, avec un accès aux soins de plus en plus difficile tant en ville qu'à l'hôpital et des restes à charge de plus en plus importants.

Lors de la présentation de la certification des comptes de l'assurance-maladie, un certain nombre de chiffres ont interpellé, notamment le remboursement de la dette gérée par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). La dette a explosé récemment, car le gouvernement y a ajouté l'intégralité du coût de la crise du Covid, soit 136 milliards d'euros, alors que, dans le même temps, pour d'autres secteurs, notamment les aides aux entreprises, il a pris à sa charge leurs dettes. Ainsi, l'an dernier, la Cades a remboursé 21,1 milliards d'euros aux banques, dont 18,3 milliards en capital et 2,8 milliards en intérêts. Cet argent provient des cotisations intitulées sur la fiche de paye CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) et CSG (contribution sociale généralisée), qui, de fait, est soustrait au financement de la santé pour tomber dans la poche des banques. Il faut rapprocher ce chiffre du fameux déficit de la Sécurité sociale, qui s'est élevé, en 2023, à 10,8 milliards d'euros. La Sécurité sociale rembourse donc chaque année deux fois le montant de son déficit et abonde les bénéfices des banques.

La dette a explosé, car le gouvernement y a ajouté l'intégralité du coût de la crise du Covid, soit 136 milliards d'euros.

C'est une arnaque et un braquage de l'argent de la Sécurité sociale par les banques qui vont s'aggraver du fait de la hausse des taux d'intérêt. Il est donc totalement justifié de demander que la dette du Covid soit reprise par l'État et ne pèse pas sur les finances de la Sécurité sociale. Cela permettrait de supprimer le déficit de 10 milliards et les plans d'économies qui en découlent, et d'affecter les 10 milliards dégagés, comme envisagé, à la prise en charge de l'autonomie, parent pauvre du système de protection sociale. Oui, monsieur Macron, il y a urgence à simplifier la fiche de paie pour que nos contributions sociales soient inscrites sur une seule ligne, avec l'intitulé « cotisation Sécurité sociale », et permettent ensuite de payer, comme cela était prévu, maladie, vieillesse, famille, accidents du travail-maladies professionnelles, auxquelles doit s'ajouter aujourd'hui la prise en charge de l'autonomie. ■

l'Humanité
MARDI 28 MAI 2024.

« Je suis pour une sécurité sociale de la menstruation »

SANTÉ La Journée mondiale pour l'hygiène menstruelle fête ses dix ans. **Jeanne Guien** milite pour une approche non consumériste, alors qu'en septembre 2024, les moins de 26 ans pourront accéder à la gratuité des protections hygiéniques réutilisables.


Protection périodique bio et coupe menstruelle. VOISIN/PHANIE

ENTRETIEN

Dans son livre *Une histoire des produits menstruels* (Divergences, 2023), la chercheuse indépendante Jeanne Guien étudie ce que le consumérisme fait au corps féminin, dénonçant une stratégie patriarcale et capitaliste dangereuse pour les personnes menstruées, et questionne des pratiques alternatives.


LOUIS VERMEIRE

JEANNE GUIEN
Docteure en philosophie et chercheuse indépendante

Quels tabous persistent encore autour des produits menstruels ?

En parler, évoquer les douleurs, les incapacités dues aux menstruations, est relativement toléré. Mais il est toujours compliqué de rendre les règles visibles. On peut éventuellement les mentionner, mais le phénomène physiologique lui-même doit demeurer soigneusement caché. Les produits menstruels continuent à servir à ça. Les marques de culottes menstruelles ont beau se présenter comme des révolutions par rapport au tampon ou à la serviette jetable, elles participent de la même « culture de la dissimulation », pour reprendre l'expression de la journaliste Karen Houppert, qui est entretenue par les différentes industries de produits menstruels. Mode d'achat, mise au rebut, conditionnement : tout a été fait pour construire un monde dans lequel les saignements n'existent pas, ne font pas partie de l'expérience « normale », du quotidien socialement partagé. Un monde masculin, en somme. Au-delà des règles, les difficultés des femmes liées à la santé reproductive émergent rarement, comme la ménopause, les contraceptions d'urgence…

La précarité menstruelle est aujourd'hui une situation connue mais présentée comme nouvelle. Or vous expliquez qu'elle a toujours existé, voire qu'elle a été entretenue…

La précarité menstruelle est entretenue par le consumérisme, par le fait qu'on associe tout besoin matériel à un produit marchand. À partir du moment où vous avez une industrie menstruelle qui se construit autour du dénigrement des solutions artisanales autoproduites par les femmes pour les femmes, à partir du moment où on présente le fait d'acheter un produit et de le racheter régulièrement comme la seule solution digne pour vivre ces menstruations, on crée forcément un fossé entre les personnes qui ont accès au marché et les autres. Il y a aussi l'argent réclamé par l'État, la partie impôt. Dans de nombreux pays, la TVA sur les produits menstruels est égale aux autres produits du quotidien et même supérieure à ceux classés comme essentiels. Des produits non nécessaires à une hygiène de base sont pourtant parfois détaxés comme certains shampoings, le Viagra aux États-Unis… En France, nous avons obtenu en 2016 la baisse de la taxation de 19,6 % à 5,5 %, mais la taxe n'a pas été annulée comme dans d'autres pays. Beaucoup de mouvements sociaux à travers le monde veulent obtenir la reconnaissance de ces produits comme essentiels. Le fait qu'ils ne le soient pas montre bien que la loi est centrée autour de la masculinité.

> « Il faut se passer du marché. Donc, cesser de recourir à des produits industriels jetables. »

En quoi ce que vous nommez *« l'imaginaire impérialiste »* des pays du Nord a-t-il des conséquences nocives sur les pays du Sud dans ce secteur ?

L'histoire des produits menstruels industriels commence au Nord. Ces produits ont d'abord été vendus en Europe, ensuite aux États-Unis, puis progressivement exportés. Ces produits sont présentés comme des symboles de la modernité, avec l'idée que celle-ci vient forcément du Nord. Et puis, des produits menstruels qui ont été interdits au Nord vont rester distribués au Sud. Dans les années 1990, par exemple, on a démontré qu'une certaine serviette Always contenait un composant dangereux pour la santé. Ces serviettes ont été interdites à la vente en Amérique du Nord et en Europe, mais ont continué à être vendues au Kenya. On va exporter des serviettes hygiéniques, faire des dons en Inde, en Afrique de l'Est. Des produits sont déstockés, distribués un peu à l'aveuglette sans qu'on s'inquiète de savoir si c'est viable, soutenable. Il ne suffit pas de donner des produits jetables pour créer de l'hygiène menstruelle. Cela crée des problèmes de déchets et rend une population dépendante d'un produit qui ne sera pas toujours gratuit. Par ailleurs, on continue à décrédibiliser les techniques jusqu'ici utilisées localement.

Comment construire une culture menstruelle anticonsumériste ?

Il faut trouver des manières de se passer du marché. Donc, cesser de recourir à des produits industriels jetables, en essayant de revenir ou d'inventer une nouvelle forme d'autoproduction. C'est ce que font déjà beaucoup de militants et militantes depuis des décennies en fabriquant eux-mêmes des produits menstruels durables, que ce soit des serviettes, des culottes, des cups. Cela crée de la sociabilité, en apprenant à faire l'objet, en partageant des informations. Ces produits pourraient aussi être intégralement pris en charge par le service public, et les informations autour de ces besoins menstruels rendues accessibles dans les structures de proximité. Je suis pour une *« sécurité sociale de la menstruation »*, dans l'esprit de ce que l'on appelle la « sécurité sociale de l'alimentation ». La santé reproductive fait partie de la santé, pourquoi les produits menstruels n'ont-ils jamais été pris en compte et remboursés ?

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR KAREEN JANSELME

EN LUTTE

FO À L'ASSAUT DE LA RÉFORME

Ce lundi, FO annonce vouloir attaquer devant le Conseil d'État les décrets sur l'assurance-chômage qui vont *« frapper durement les demandeurs d'emploi les plus précaires et vulnérables »* : les jeunes, les personnes sous contrats fragmentés et les seniors.

LE CAC 40 LOIN D'ÊTRE VERT

Oxfam dénonce le fait qu'en 2022 *« les entreprises non financières du CAC 40 ont versé près de 4 fois plus de dividendes à leurs actionnaires qu'elles n'ont investi dans la transition écologique »*. Les investissements verts du CAC 40 sont en deçà de la moyenne européenne.

BLOCAGE À ASCOMETAL

Une cinquantaine d'employés d'Ascometal bloquaient ce lundi et pour vingt-quatre heures l'accès au site d'Hagondange (Moselle), à quelques jours du jugement du tribunal de Strasbourg sur les offres de reprise du groupe sidérurgique, mis en vente par Swiss Steel.

À Montpellier, le RER métropolitain sur de bons rails

TRANSPORTS

Le dossier de services express régionaux métropolitains espère être labellisé d'ici à la fin 2024. La métropole héraultaise mise sur son dynamisme et l'intermodalité de son offre, alliant trains, cars et bus entre Sète et Nîmes.



Neuf intercommunalités d'Occitanie sont concernées par le service express régional métropolitain. D. MIELNICZEK/REA

Montpellier (Hérault), envoyé spécial.

C'était une promesse élyséenne. *« Pour tenir notre ambition écologique, je veux qu'on se dote d'une grande ambition nationale : développer un réseau de RER, un réseau de trains urbains dans dix métropoles ! »* clamait Emmanuel Macron, le 27 novembre 2022. Un projet de loi plus tard, promulgué fin 2023, le big bang promis par le chef de l'État précise ses contours. Exit le seul rail, le terme « RER » pouvant induire en erreur. Les 13 villes retenues d'ici à la fin 2024 devront bâtir des projets de services express régionaux métropolitains (Serm) alliant différents modes de transport. En Occitanie, Montpellier (Hérault) affine ses cartes, tandis que les autres aires urbaines candidates devront se faire connaître fin juin.

L'enjeu est pressant : dynamique, la métropole montpelliéraine gagne 11 000 âmes chaque année. De quoi prévoir une hausse de 20 % du trafic routier, en l'absence de solution alternative. *« À Montpellier, des habitants travaillent au CHU de Nîmes et vont à la feria le week-end »*, témoigne Michaël Delafosse (PS), président de la métropole, à la tête d'un projet regroupant neuf intercommunalités et cinq autorités organisatrices de la mobilité du territoire. Ces acteurs se sont retrouvés, jeudi 23 mai, à l'occasion des Rencontres de la mobilité.

L'objectif ? Répondre au cahier des charges de la labellisation Serm, qui prévoit une mise en œuvre des projets dans un groupement d'intérêt public. *« Nous*

L'AGENDA

28 mai Un appel unitaire à la mobilisation est lancé par la CGT cheminots, l'Unsa ferroviaire, SUD rail et la CFDT cheminots pour lutter contre la liquidation de Fret SNCF (lire p. 2).

28 mai La CGT organise à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, les états généraux de l'industrie et de l'environnement, avec audition des candidats aux européennes (PCF, FI, EELV, LR, PS, Renaissance – lire p. 6).

30 mai L'Union des syndicats de pharmaciens d'officine appelle à une journée de mobilisation contre la vente en ligne de médicaments, la financiarisation des officines et les pénuries. *« D'après nos remontées, nous sommes à plus de 95 % de pharmacies fermées »*, s'est félicité le syndicat.

30 mai Fin de l'élection des représentants des chauffeurs VTC et de livreurs indépendants.

■■■ ne voulons pas renforcer la métropolisation, mais bien desservir l'ensemble des territoires, note Jean-Luc Gibelin, vice-président PCF aux transports de la région Occitanie. *Ce projet est singulier à l'échelle nationale, ce Serm est le seul à rassembler des villes de 50 000, 150 000 ou 500 000 habitants, tout en desservant la ruralité. »*

Côté rail, le projet Serm héraultais mise sur la désaturation de l'axe littoral Nîmes-Montpellier-Sète, avec la livraison d'une ligne à grande vitesse entre Montpellier et Béziers à l'horizon 2034. La région Occitanie prévoit ainsi une augmentation de 24 % de l'offre de trains du quotidien sur l'axe existant, avec un train toutes les dix minutes en heures de pointe et une amplitude horaire comprise entre 5 heures et 23 heures.

LA PROMESSE DE TEMPS DE PARCOURS RÉDUITS

« Dans le nord de l'Hérault, sur les hauts cantons, l'offre de transports alternatifs à l'automobile reste à produire. Il existe une détresse dans ces zones rurales et périurbaines. Le risque de retour des gilets jaunes doit être appréhendé », insiste Michaël Delafosse. Le dossier prévoit ainsi la mise en place de nouvelles lignes de cars et de bus à haut niveau de service dans un rayon de 30 kilomètres autour de la capitale héraultaise. Cette offre, roulant avec du matériel à faible émission de carbone, prévoit une fréquence de dix à quinze minutes aux heures de pointe, accessible de 6 heures à 22 heures. Avec pour objectif de faciliter la circulation de ces lignes sur les grands axes routiers, et la promesse de temps de parcours réduits.

> « Ceux qui prennent le bus doivent être favorisés par rapport à ceux qui pratiquent l'autosolisme. »
>
> MICHAËL DELAFOSSE (PS), PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

« Nous assumons ce partage de la voirie. Ceux qui prennent le bus doivent être favorisés par rapport à ceux qui pratiquent l'autosolisme », glisse le président de la métropole. L'enjeu est de taille : selon un sondage Ifop dévoilé pour l'occasion, le temps moyen consacré aux trajets est de quarante-neuf minutes par jour dans l'Hérault ; 75 % des interrogés déclarent utiliser la voiture individuelle comme principal mode de transport au quotidien à Montpellier et dans ses environs ; 24 % motivent ce choix en raison des temps de trajet, devant le coût (18 %).

Pour Jean-Luc Gibelin, *« l'intermodalité sera un axe fort de ce projet »*. Le Serm sera connecté aux réseaux urbains existants de Nîmes, Sète, Lunel et Montpellier. Dans cette dernière, avec la mise en place de la gratuité totale des transports pour les habitants, fin 2023, la fréquentation des bus et tramways était en hausse de 23,4 % au premier trimestre 2024. L'instauration d'un titre unique de transport, sur smartphone, est une piste avancée dans le cadre de ce futur Serm.

Au total, près de 30 projets sont sur les rails dans l'Hexagone. L'État devrait mobiliser 800 millions d'euros pour soutenir les projets labellisés. Surtout, les métropoles retenues pourront s'appuyer sur la Société des grands projets (SGP), déjà à l'œuvre sur les chantiers du Grand Paris Express. L'obtention du statut Serm pourra se faire à partir de la fin d'année 2024, par arrêté du ministre des Transports, après une conférence de financement prévue d'ici à la fin de l'été. ■

NAÏM SAKHI

La flamme rejoint le village revendicatif de la CGT

DROITS Le syndicat a planté ses stands, le 27 mai à Paris, pour dénoncer le flou autour des conditions de travail des salariés du privé et de certains fonctionnaires pendant les Jeux.

Banderoles rouges, stands, sono, remise de médailles et fumigènes… Dressé sur le long rectangle de verdure du quai André-Citroën (15e arrondissement de Paris), le « village revendicatif » de la CGT a rompu, lundi 27 mai, le morne silence entourant l'immeuble de la direction générale du travail (DGT).

À 10 h 30, des acclamations accueillent la vingtaine de coureurs qui, à petites foulées, viennent de traverser le pont de Grenelle, flamme revendicative olympique à bout de bras, pour rejoindre la centaine de manifestants, au son du *Chant des partisans*, version Zebda. Une heure avant le rendez-vous à la DGT d'une délégation réunissant la fédération du commerce et des services, ainsi que celle de la fonction publique, le message de la CGT est clair : *« Si la flamme des JO brûle le Code du travail, on promet l'incendie social ! »*

Le sort réservé aux agents de sécurité, et aux salariés du commerce, lors de ces Jeux olympiques et paralympiques, cristallise la colère des militants. Plus d'un mois après une manifestation d'ampleur au cœur de Paris, à l'appel de la CGT du commerce et des services, le flou continue de dominer sur les conditions de travail de ces employés appelés à être corvéables à merci, du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre. Sans aucune compensation en vue.

« En tant qu'agents de sécurité, nous serons en première ligne, exposés notamment aux risques d'attentats. Nous réclamons des primes en contrepartie d'énormes sacrifices », assène Djamel Benotmane, secrétaire général de la CGT des agents de sécurité. Et le représentant syndical de pointer le passage de la semaine de 48 à 60 heures, ainsi que la réduction, imposée par décret, du temps de répit entre deux vacations de onze à neuf heures. *« Pendant le Covid, on était des héros, avec les JO, nous sommes devenus des zéros »*, s'indigne le syndicaliste.

Un constat partagé par son collègue, Roland Gauthier, salarié de Securitas. Pour le militant de 62 ans, nulle surprise de voir l'État aux abois pour embaucher de nouvelles recrues, vu les conditions de travail déplorables imposées à des salariés majoritairement payés au Smic, dont la rémunération stagne depuis plusieurs années.

Côté fonction publique, si des compensations ont pu être obtenues en mars (notamment des primes allant de 500 à 1 500 euros), le compte n'y est toujours pas selon Céline Verzeletti, secrétaire confédérale de la CGT, qui revendique *« une égalité de traitement »* entre tous les agents du public mais aussi avec les salariés du privé. Elle dénonce en outre l'absence de garanties, sur les compensations financières, les modes de garde pour les enfants, pesant encore sur certains fonctionnaires, notamment ceux des hôpitaux ou de la justice.

« On nous a fait comprendre qu'il y aurait une augmentation des besoins d'accueil de mineurs auteurs d'infractions. Nous serons donc aussi concernés par un surcroît de travail sans aucun moyen supplémentaire », souligne ainsi Ali Zinelabidine, éducateur à la protection judiciaire de la jeunesse, qui déplore par ailleurs l'absence de volonté de l'État d'associer les jeunes en difficulté à cet événement : *« On a l'impression qu'on invite des gens à une fête mais qu'on n'est pas les bienvenus à table »*, ironise-t-il. ■

HAYET KECHIT



Le 15 avril, à Paris, la CGT avait déjà organisé un rassemblement pour dénoncer les conditions de travail lors des JOP.
ALAIN JOCARD / AFP


Le camp situé dans la zone de Rafah, après le bombardement par l'armée israélienne. HAITAM IMAD / EPA / MAXPPP

Massacre de Rafah : les pays occidentaux au pied du mur

GAZA Israël a bombardé un camp de déplacés de l'enclave palestinienne, faisant au moins 40 morts, sous prétexte de frapper le Hamas. L'application de l'ordonnance de la Cour internationale de justice exigeant l'arrêt de l'intervention à Rafah relève de la communauté internationale.

Les images vidéo qui circulent sur les réseaux sociaux sont horribles. C'est la nuit. Les morts s'entassent. Des tentes brûlent, des hommes s'activent pour tenter de venir au secours des blessés. Soudain l'un d'entre eux exhibe le corps d'un enfant. Sa tête a été arrachée. C'est insoutenable. Il s'agit de frappes de missiles qui se sont abattues en pleine nuit sur le camp de Barkasat, à l'ouest de la ville de Rafah, faisant au moins 40 morts. Le Croissant-Rouge palestinien (PRCS) affirme que beaucoup de victimes ■■■

■■■ ont été *« brûlées vives »* dans leur tente. Une zone qui avait été désignée comme sécurisée par l'armée israélienne. Celle-ci affirme avoir frappé un complexe du Hamas dans lequel opéraient *« d'importants terroristes »*. Elle ajoute : *« La frappe a été menée contre des cibles légitimes au regard du droit international, grâce à l'utilisation de munitions précises et sur la base de renseignements précis. »* Pourtant, des bombardements dans d'autres zones de Rafah ont également été signalés, dimanche, en fin de journée.

La référence au droit international ne manque pas de sel de la part des autorités israéliennes alors qu'elles font la sourde oreille aux ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ). Vendredi, une nouvelle fois interpellée par l'Afrique du Sud, la plus haute instance juridique de l'ONU avait ordonné aux autorités israéliennes d'arrêter *« immédiatement »* son offensive militaire à Rafah. La Cour exigeait également de mettre un terme à *« toute autre action menée dans le gouvernorat de Rafah qui serait susceptible d'infliger au groupe des Palestiniens de Gaza des conditions d'existence capables d'entraîner sa destruction physique ou partielle »*.

« VOULONS-NOUS VIVRE DANS UN MONDE OÙ NOUS FERMONS LES YEUX ET DÉTOURNONS LE REGARD ? »

Ce nouveau crime n'est d'ailleurs pas totalement une surprise. Amnesty International vient de publier un rapport dans lequel l'organisation suggère à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur trois bombardements israéliens qui ont tué 44 civils palestiniens, dont 32 enfants, dans l'enclave occupée au mois d'avril. *« Les frappes – une sur Maghazi, le 16 avril, et deux sur Rafah, les 19 et 20 avril – ont également blessé au moins 20 civils et sont une preuve supplémentaire d'un schéma plus large de crimes de guerre commis par l'armée israélienne dans la bande de Gaza occupée au cours des sept derniers mois »*, écrit Amnesty International.

« Voulons-nous vivre dans un monde où le droit est appliqué de manière équitable ou dans un monde où nous fermons les yeux et détournons le regard en raison de nos allégeances ? » demande Karim Khan, le procureur de la Cour pénale internationale dans un entretien accordé au *Times* de Londres, la semaine dernière. Ce qui revient à poser dans le même temps la question de l'application des mesures décidées par la justice internationale. Si Tel-Aviv ignore les ordres de la CIJ, c'est qu'Israël pense pouvoir continuer de bénéficier d'une impunité effective depuis soixante-seize ans. Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, depuis 1948, 229 résolutions sur la colonisation, le statut de Jérusalem ou le retour des réfugiés, sans qu'aucune ne soit appliquée. Les ordonnances de la CIJ, qui tranche les différends entre États, sont juridiquement contraignantes, mais elle n'a pas de moyens pour les faire respecter. Il revient donc aux États membres de l'ONU de se faire le garant de la mise en application des décisions.

Il revient aux États membres de l'ONU de se faire le garant de la mise en application des décisions.

En l'occurrence, il s'agit maintenant de prendre des mesures coercitives à l'encontre d'Israël comme cela a été le cas au lendemain de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022. L'Union européenne avait immédiatement réagi. Mais, s'agissant d'Israël, la plupart des pays traînent des pieds, comme si cet État se trouvait au-dessus des lois humaines. Pour les États-Unis, c'est évidemment impensable. L'UE a pourtant les moyens de suspendre ses accords de coopération avec Israël, en vertu de l'article 2 relatif au respect des droits de l'homme. Dix-neuf ONG viennent d'interpeller le Conseil de sécurité de l'ONU *« pour faire respecter la justice, protéger les droits de la personne et maintenir la paix et la sécurité internationales. Ne pas le faire compromettrait davantage les conditions de vie à Gaza et minerait la confiance mondiale dans la primauté du droit international »*.

Lors d'un point de presse électronique, ce 27 mai au matin, *l'Humanité* a interrogé le ministère français des Affaires étrangères pour connaître les mesures que la France entendait prendre pour forcer Israël à suivre les ordres de la CIJ. Mais, en fin d'après-midi, aucune réponse ne nous était parvenue !

Alors que ce 28 mai marque la reconnaissance de l'État de Palestine par trois États européens – l'Espagne, l'Irlande et la Norvège –, la France se grandirait à faire de même. Une telle décision pourrait faire basculer l'UE. Elle ouvrirait la voie à une nouvelle phase permettant la création réelle d'un État de Palestine puisque, officiellement, Paris soutient une solution à deux États. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent dans ce sens. L'une des meilleures armes pour empêcher le génocide, dont le risque est bien réel, comme l'a dénoncé la Cour internationale de justice. ■

PIERRE BARBANCEY

« Il faut reconnaître l'État de Palestine et sanctionner Israël »

Matt Carthy, qui pourrait devenir ministre des Affaires étrangères dans un gouvernement dirigé à Dublin par le Sinn Féin, appelle tous les pays à suivre l'Irlande et à agir pour mettre fin au massacre à Gaza.

ENTRETIEN

L'Irlande, avec l'Espagne et la Norvège, reconnaît officiellement, ce 28 mai, l'État de Palestine. Un geste politique fort, explique le parlementaire du Sinn Féin.

Comment réagissez-vous à la reconnaissance par l'Irlande de la Palestine comme État ?

Il s'agit d'un moment historique pour l'Irlande et la Palestine. C'est un signal envoyé au peuple palestinien qu'en Irlande et en Europe, nous l'entendons et nous le soutenons dans sa lutte pour un État indépendant et dans son combat de vouloir vivre en paix. Ce moment est très important pour tous ceux qui ont fait campagne en Irlande pour défendre cette reconnaissance. Ils ont défendu le droit international et ils ont compris que la seule voie vers une paix durable au Moyen-Orient demeure celle d'un État palestinien libre, indépendant et souverain.


LIAM MCBURNEY / PA PHOTOS / ABACA
MATT CARTHY
Député du Sinn Féin au Parlement irlandais

Qu'est-ce que cela change si l'Irlande, l'Espagne et la Norvège reconnaissent maintenant l'État palestinien ?

C'est le signal qu'une voie vers une paix durable existe et que le peuple de Palestine doit avoir son propre État indépendant. L'État que nous allons maintenant reconnaître officiellement a longtemps subi l'oppression, l'occupation et l'apartheid. Gaza, en particulier, qui fait face actuellement à un génocide implacable. Si la reconnaissance de l'État de Palestine est importante, Israël doit rendre des comptes et être sanctionné de manière significative pour les violations flagrantes du droit international dans l'enclave et dans toute la Palestine.

Nous avons dit au gouvernement irlandais que c'était une étape importante. Dublin doit faire partie des pays qui non seulement reconnaissent un État palestinien viable et libre mais œuvrent pour une paix durable et juste au Moyen-Orient.

Selon vous, que peuvent faire l'Irlande ou d'autres pays pour mettre en œuvre l'ordonnance de la Cour internationale de justice ?

Il n'est pas acceptable que des États comme l'Irlande ou d'autre pays de l'Union européenne continuent à entretenir des relations commerciales, économiques et diplomatiques préférentielles avec Israël. Cet État viole de façon flagrante non seulement le droit international depuis plusieurs décennies, mais aussi actuellement une ordonnance de la Cour internationale de justice.

Nous ne pouvons simplement pas poursuivre les échanges commerciaux avec le gouvernement israélien comme avec n'importe quel autre partenaire commercial. Le gouvernement irlandais a demandé à la Commission européenne de revoir l'accord d'association UE-Israël. Cet accord doit être suspendu jusqu'à ce Tel-Aviv applique le droit international. Et nous devons le faire dans le respect des droits humains du peuple palestinien.

En Irlande, il existe un certain nombre de mesures législatives que nous jugeons importantes, dont l'une s'intitule Illegal Israeli Settlements Divestment Bill. Elle exige que la société d'investissement de l'État se désengage des entreprises qui profitent d'échanges avec des colonies. Nous avons également appuyé le projet de loi sur les territoires occupés qui rendrait illégal le commerce avec toute entité qui est engagée et qui profite de l'occupation. La sauvagerie en cours à Gaza est si grande que nous devons utiliser toutes les sanctions économiques, commerciales et diplomatiques à notre disposition pour faire pression sur les autorités israéliennes. Malgré les 35 000 tués à Gaza, dont plus de 15 000 enfants, Tel-Aviv n'a subi aucune conséquence. Cela doit changer.

Attendez-vous de nouvelles attitudes de la part d'autres pays d'Europe ?

J'espère vraiment que d'autres gouvernements vont nous emboîter le pas. Comment l'Union européenne peut-elle parler de droit international, de droit humanitaire, de la charte des Nations unies ou de la nécessité d'adhérer aux normes démocratiques et aux droits de l'homme lorsque nous restons impassibles aux actions d'Israël et le laissons agir grâce à nos accords préférentiels dans le commerce et l'économie ? J'espère que d'autres États européens reconnaîtront l'État de Palestine. Le plus important – c'est là que le gouvernement irlandais a encore du chemin à faire – c'est de s'assurer qu'Israël soit confronté aux conséquences de toute violation du droit international. Car l'histoire nous démontre que, pour mettre fin à l'agression et à l'oppression, la communauté internationale doit agir en conséquence. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR P. B.



Dans les décombres du village de Mulitaka, province d'Enga, le 26 mai. AFP

La Papouasie-Nouvelle-Guinée attend l'aide internationale

CATASTROPHE NATURELLE Un important glissement de terrain survenu dans la nuit du 23 au 24 mai, au cœur de l'archipel du Pacifique, a enseveli plus de 2 000 habitants sous un amas de boue et de gravats. L'OMS et plusieurs États ont promis des secours.

Face à l'ampleur du drame, les autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont lancé un appel à l'aide, ce lundi. Un vaste glissement de terrain a enseveli plusieurs milliers d'habitants dans les hautes terres de cet archipel du Pacifique. *« Le glissement de terrain a enterré vivantes plus de 2 000 personnes et causé d'importantes destructions »*, a confirmé le centre national de gestion des catastrophes de Papouasie-Nouvelle-Guinée au bureau de l'ONU dans la capitale, Port Moresby.

Le président chinois Xi Jinping, le président des États-Unis Joe Biden et son homologue français Emmanuel Macron ont déjà promis une importante coopération. Même discours de la part de l'Organisation mondiale de la santé : *« Nous sommes prêts à aider le gouvernement à répondre aux besoins urgents en matière de santé »*, a affirmé son dirigeant, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

« DANGER PERMANENT »

Il faut dire qu'un village à flanc de colline de la province d'Enga, au centre de l'archipel, a été presque totalement anéanti lorsqu'un pan du mont Mungalo s'est effondré, vendredi 24 mai, vers 3 heures du matin, ensevelissant des dizaines de maisons et surprenant les habitants dans leur sommeil.

Le nombre estimé de victimes avait déjà été relevé à 670 ce week-end, lorsque les secouristes se sont aperçus que le village frappé par le glissement de terrain comptait plus d'habitants qu'attendu. *« La situation reste instable car le glissement de terrain continue à se déplacer lentement, ce qui représente un danger permanent pour les équipes de secours et les survivants »*, avertissent les autorités dans leur courrier.

Un bilan qui pourrait encore s'alourdir. Nicholas Booth, un responsable du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a expliqué que de nombreuses personnes fuyant les violences tribales se sont installées dans la région au cours des dernières années.

L'ampleur de la catastrophe a nécessité *« des actions immédiates et concertées de la part de tous les acteurs »*, y compris l'armée et les intervenants nationaux et régionaux. L'agence de gestion des catastrophes a appelé à l'aide la communauté internationale, demandant aux Nations unies d'informer de la situation les partenaires de l'aide au développement de Papouasie-Nouvelle-Guinée *« et d'autres amis internationaux »*.

Des engins lourds et des pelleteuses devaient arriver dans la zone sinistrée depuis l'entreprise gérant la mine d'or voisine de Porgera. Ils ont été pour l'instant retardés par des violences tribales qui ont éclaté le long de la seule voie d'accès, a fait savoir Serhan Aktoprak, responsable de l'agence de l'ONU pour les migrations basée à Port Moresby.

Des catastrophes qui devraient se répéter ces prochaines années. Le climat humide et les violentes précipitations sur l'île favorisent des glissements de terrain. En mars, au moins 23 personnes avaient perdu la vie dans une province voisine.

THÉO BOURRIEAU

REGARD SUR LE MONDE, LA CHRONIQUE DE CHARLOTTE RECOQUILLON

Un hublot pour le chien

Si vous êtes en train de préparer vos prochaines vacances, peut-être que votre conscience écologique vous a fait choisir le train plutôt que l'avion. En effet, les activistes et les scientifiques sont formels : l'avion c'est mal, ça pollue beaucoup trop, il faut absolument qu'on limite nos voyages. Les malheureux doivent être en train de pleurer actuellement. À rebours des progrès – pourtant minces – vers une réelle prise de conscience, des petits génies viennent de lancer une nouvelle ligne aérienne réservée aux chiens. Sur Bark Air, les toutous voyagent en cabine avec leur humain accompagnateur. Le site explique fièrement que l'expérience est entièrement conçue pour le confort du chien. Un service de conciergerie contacte le maître au moment de la réservation pour collecter les informations. **Le jour du vol, le chien n'est attendu qu'une heure avant le vol pour procéder à une vérification** de sécurité simple et sans stress, sans file d'attente anxiogène. Le descriptif ajoute que les vols ne sont jamais complètement remplis pour garantir aux voyageurs un confort maximal. De la musique et des phéromones sont diffusées dans la cabine, où se trouvent également des serviettes rafraîchissantes parfumées à la lavande, tout pour créer une atmosphère apaisante pour le chien. Durant le vol, l'équipage leur sert des croquettes, de l'eau et même du bouillon à l'os. D'ailleurs, la compagnie a lancé une marque et propose à la vente toute une gamme de produits dédiés : croquettes, jouets, laisses…

> Dire qu'une ligne aérienne a été créée pour les chiens alors que la plupart des avions restent inaccessibles aux fauteuils roulants.

Bon, vous l'avez compris, avec cette compagnie aérienne, les chiens sont mieux traités que la plupart d'entre nous. Ils ne connaîtront pas les agents de sécurité qui vous aboient dessus pour vous faire ôter ceintures et chaussures et jeter vos si dangereuses bouteilles d'eau ! Ils ne connaîtront pas les fouilles intrusives, stressantes et humiliantes, souvent réservées aux voyageurs qui ne sont pas blancs. Ils ne seront pas victimes de surbooking et contraints à perdre leur temps en attendant un autre vol. Et se dire qu'une ligne aérienne a été créée spécialement pour les chiens alors que la plupart des avions restent inaccessibles aux fauteuils roulants et que, globalement, les personnes à mobilité réduite ou souffrant de problèmes de santé voyagent dans des conditions déplorables…

Mais, vous l'aurez deviné également, ce service ne s'adresse pas à tous les chiens, seulement ceux des classes supérieures. Il faut ainsi compter 6 000 dollars pour un vol entre New York et Los Angeles en juillet, ou 19 000 dollars pour un aller-retour Paris-New York en décembre. Les chiens du peuple ne connaîtront donc jamais ce privilège. Dans quelques années, une triste statistique nous expliquera que, comme pour les humains, 1 % des chiens sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre.



L'appel à la jeunesse lancé par le chef de l'État à Dresde avait des relents de meeting électoral. L. MARIN / AFP

Résistance à l'extrême droite : la leçon peu crédible de Macron

ALLEMAGNE Le président français s'est adressé aux jeunes Européens depuis Dresde, ville symbole, tout en maintenant, comme le gouvernement d'Olaf Scholz, une politique qui alimente les maux sociaux à l'origine de… la poussée des extrêmes droites.

Deux semaines avant le scrutin européen, Emmanuel Macron a voulu transformer sa visite d'État en Allemagne en une sorte de grand meeting électoral. Après une étape au mémorial aux juifs assassinés d'Europe dans le centre de Berlin il s'est rendu ce 27 mai à Dresde devant la Frauenkirche qui fut détruite lors du bombardement dévastateur de février 1945, pour y lancer un appel à la jeunesse européenne à se détourner des extrêmes droites qui constituent une « *menace*, a-t-il souligné en allemand, *pour l'existence même du projet européen* ».

En dépit de désaccords prégnants sur plusieurs dossiers majeurs tels l'énergie, la guerre en Ukraine ou le rythme à observer pour réduire les déficits publics, l'accent était mis sur la parfaite entente entre Paris et Berlin à la faveur de cette « fête de l'Europe » très bien orchestrée face à la foule réunie dans le cœur de la capitale de la Saxe. Ironie du sort, au moment même où les deux capitales mettaient en scène leur détermination, les nationalistes de l'AfD enregistraient des gains de près de 10 points (par rapport à leur score de 2019) aux élections communales et locales dans le Land voisin de Thuringe. Cela en dépit des scandales et autres dérapages nazis qui valent à la formation d'avoir perdu sa tête de liste aux européennes, et d'être expulsée du groupe Identité et Démocratie au Parlement européen à la demande du RN français (*l'Humanité* du 24 mai).

SOUFFRANCE ET DÉFIANCE

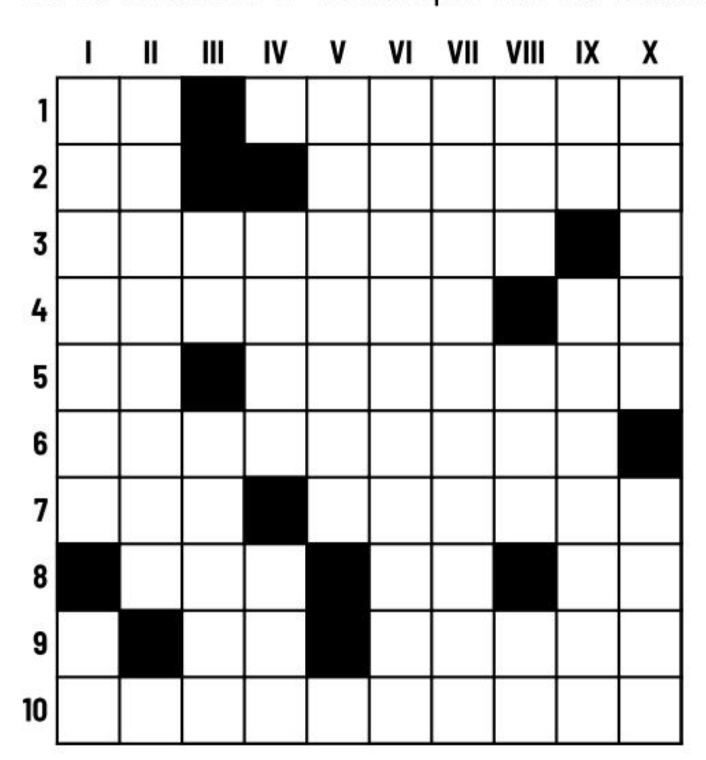
Emmanuel Macron a répété devant les jeunes Allemands, Tchèques, Polonais et Français réunis à Dresde les grands thèmes du discours européen prononcé quelques jours plus tôt à la Sorbonne. Mais, à y regarder de plus près, le couple franco-allemand est affecté par la même capacité à accentuer, bien plus qu'à traiter, le profond malaise qui affecte les sociétés des deux côtés du Rhin. Berlin a mis en œuvre une hyperaustérité depuis le début de l'année en décidant du retour du « frein à la dette » (0,3 % de déficit public). Paris s'en prend aux droits des demandeurs d'emploi. De quoi accentuer les souffrances populaires comme la montée d'une défiance record à l'égard des dirigeants des partis politiques de gouvernement et leur consensus libéral.

Un formidable déficit d'investissements publics se creuse ainsi en France comme en Allemagne. Le logement social est à sec outre-Rhin. La seule voie envisagée pour le développer est de libéraliser la construction. Résultat : les derniers chiffres publiés par Destatis, l'office fédéral des statiques allemand, soulignent le poids exorbitant du coût du logement pour une tranche de plus en plus large de la population.

La santé et l'éducation, mal lotis dans les deux pays, le sont sans doute plus encore en France. De quoi relever la nécessité de mesures européennes d'urgence, comme le font Die Linke en Allemagne et le communiste Léon Deffontaines en France, pour la création d'un fonds européen ad hoc refinancé à taux nul par la BCE. Parfaitement compatible avec le droit européen actuel, il ouvrirait la voie, partout dans l'UE, au financement, à l'aide de crédits gratuits, des immenses besoins qui se font jour partout dans les services publics. De vraies mesures de combat contre les extrêmes droites.

BRUNO ODENT

MOTS CROISÉS N° 23 950 par Martial Dubois



HORIZONTALEMENT

1. Avant le patron. Fixions les salaires sans hausse possible. **2.** Fin de verbe. Centre touristique de l'Ain. **3.** Grande vitesse. **4.** Violet pourpre. Formule mathématique. **5.** À la mode. Se donne beaucoup de peine (s'). **6.** Vieilles lunettes pour ménager la vue. **7.** Pépinière politique. Méridienne. **8.** Textuel. La voix publique. La clé des chants. **9.** Aperçu. Bonne à rien. **10.** Se sont abandonnées avec nonchalance.

VERTICALEMENT

I. Aide bénévole. Neptunium. **II.** Allons sans but. **III.** Fleuve né au mont Viso. Elle croit encore au Père Noël. **IV.** Flottantes ce sont des desserts. Fond de bouteille. **V.** Pousses blanches de la chicorée. **VI.** Rendrions moelleux un tissu. **VII.** Intercédés. **VIII.** Sorti du lot. À toi. Une bande de papier peint. **IX.** Dans le plus simple appareil. Vésicule de la peau du crapaud. **X.** Souillée. Belles saisons estivales.

SOLUTION. HORIZONTALEMENT. 1. St. Gelions. **2.** Er. Nantua. **3.** Rapidité. **4.** Violine. Pi. **5.** In. Évertue. **6.** Conserves. **7.** Ena. Sieste. **8.** Sic. On. Ut. **9.** Vu. Nulle. **10.** Prélassées. **VERTICALEMENT. I.** Service. Np. **II.** Traînons. **III.** Pô. Naïve. **IV.** Îles. Cul. **V.** Endives. **VI.** Lainerions. **VII.** Intervenus. **VIII.** Ôté. Tes. Lé. **IX.** Nu. Pustule. **X.** Salie. Étés.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1er janvier 1957)
Capital social 2 500 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion : agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.
E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 47
Publicité Comédiance. Silvère Magnon, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication ; Silvère Magnon, directeur des développements et de l'événementiel
Conseil de surveillance
Jean-Louis Frostin, président
Actionnaires principaux L'Association des lectrices et lecteurs de l'Humanité ; l'Association des diffuseurs de l'Humanité.
Impression POP (La Courneuve), Mop (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes)
Numéro ISSN 0242-6870
Dépôt légal Date de parution
Commission paritaire 1124 C 79615
Tirage du vendredi 24 mai 39 721 exemplaires
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne – 60% ou 100 % de fibres recyclées – IFDG.
Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.



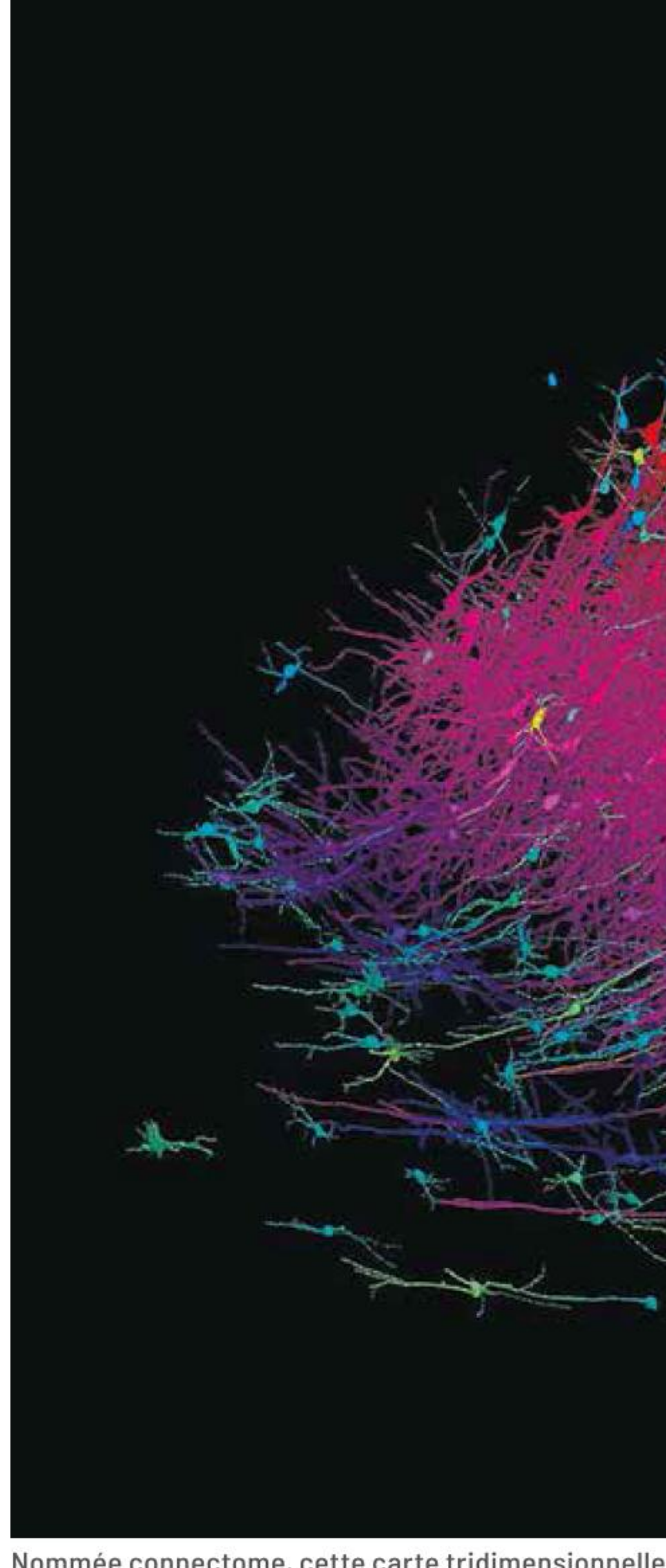




l'Humanité
MARDI 28 MAI 2024.

Un plan en 3D du cerveau humain

NEUROSCIENCES À partir d'un minuscule échantillon du cortex cérébral d'une femme, des chercheurs sont parvenus à cartographier en trois dimensions, avec une très grande précision, la structure complexe et les connexions neuronales de cet organe essentiel.



Nommée connectome, cette carte tridimensionnelle de 150 millions de synapses. Six couches de neurones

Pour la première fois, une équipe internationale incluant des chercheurs de l'université de Harvard et de Google Research a établi la plus grande carte en 3D de la structure et des connexions neuronales d'un cerveau humain, à partir d'un échantillon de cortex d'un millimètre cube. Cette carte tridimensionnelle d'un millionième d'un cerveau humain contient 57 000 neurones, 23 centimètres de vaisseaux sanguins et près de 150 millions de synapses, ces zones de contact entre deux neurones permettant la circulation des informations. Nommée connectome, une telle cartographie de très haute précision révèle l'impressionnante complexité de la structure du cerveau humain, qui compte 100 milliards de neurones, ses cellules nerveuses. Les chercheurs publient leurs résultats dans la revue *Science*, dans laquelle ils soutiennent qu'*« une compréhension complète du cerveau humain commence par l'élucidation de ses propriétés structurelles au niveau subcellulaire »*.

Les scientifiques ont obtenu un échantillon de tissu cérébral prélevé lors d'une intervention chirurgicale sur une patiente épileptique. Ce prélèvement, conservé à l'aide d'une résine et d'une solution de métaux lourds, a été découpé en 5 000 lamelles d'une épaisseur moyenne de 34 nanomètres, soit 1 500 fois plus fines qu'un cheveu. Ce travail a livré une gigantesque quantité de données numériques de 1,4 pétaoctet, l'équivalent d'un livre de plus de 700 milliards de pages de textes imprimés, qui ont été analysées avec des microscopes électroniques.

Cette recherche fait partie du projet Harvard Brain Science Initiative, dont le laboratoire piloté par Jeff Lichtman, professeur de biologie moléculaire et cellulaire, s'est associé au groupe de recherche connectomique de Google pour reconstruire la structure de ce fragment de cortex. *« L'un des objectifs du laboratoire est de révéler les circuits de neurones jusqu'aux synapses individuelles, afin de découvrir les mécanismes largement mystérieux de l'assemblage des circuits et du stockage de la mémoire, ainsi que les anomalies des circuits dans les troubles de la cognition »*, développe le chercheur Daniel Berger, membre du laboratoire de Lichtman et un des premiers auteurs de l'article. *« Pour reconstruire de tels circuits*, ajoute-t-il, *les données d'image doivent avoir une résolution de quelques nanomètres et couvrir des distances d'un millimètre ou plus, car les synapses sont très petites et les neurones connectés peuvent être très éloignés les uns des autres. »*

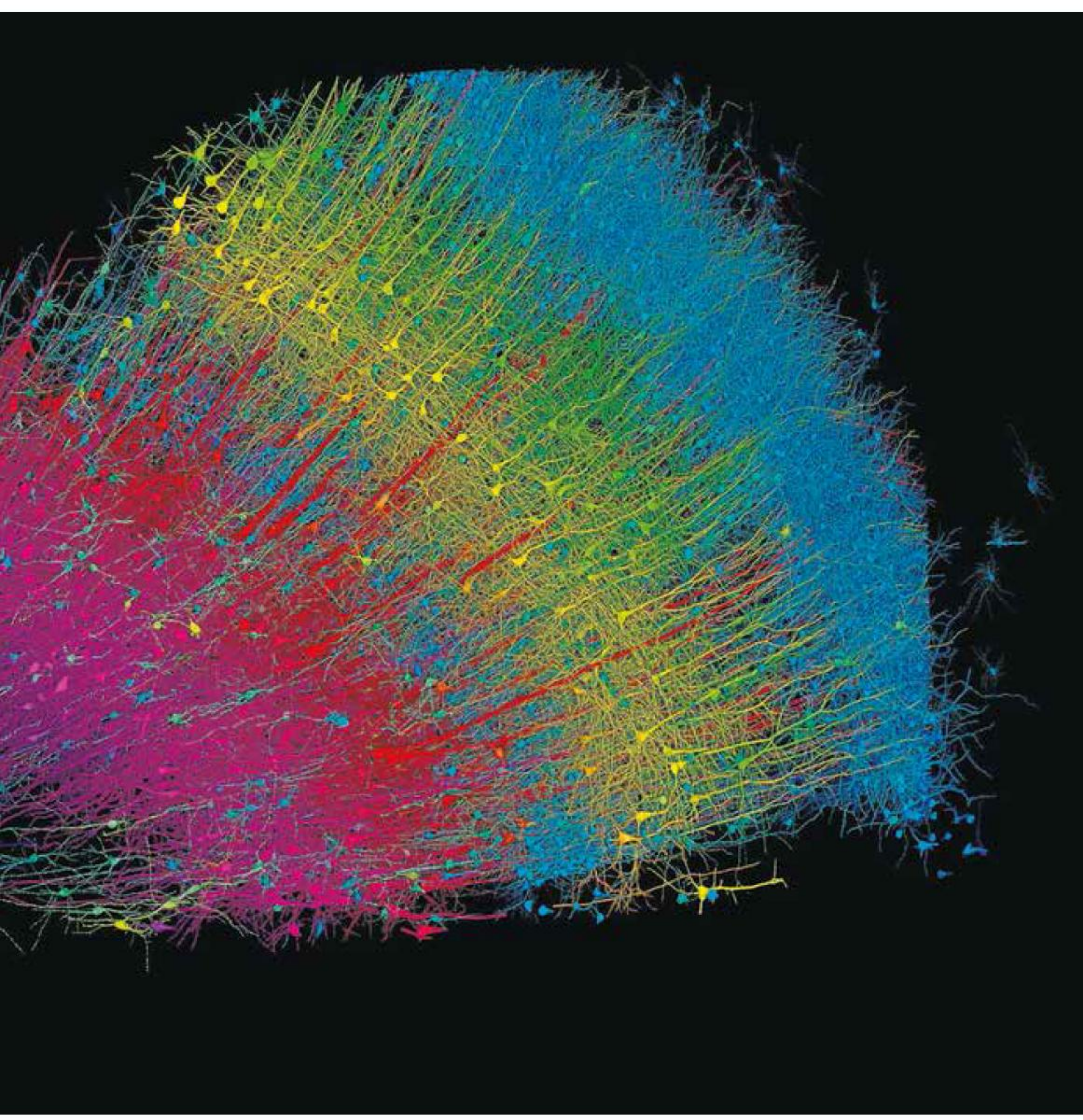
DES PHÉNOMÈNES INÉDITS ET INEXPLIQUÉS

Une telle cartographie nanométrique pourrait aider à comprendre certaines maladies neurologiques en fournissant une représentation fine des connexions synaptiques. La question se pose de savoir si on peut espérer en tirer des applications médicales : *« En principe, oui*, répond Daniel Berger, *mais l'utilisation de cette méthode pour des diagnostics pathologiques serait très lente et coûteuse. »* En effet, la méthode est particulièrement complexe : la reconstruction d'un millimètre cube de cortex a nécessité des technologies sophistiquées comme la microscopie électronique, associée à une imagerie à haut débit et à des modèles d'intelligence artificielle pour assembler les images. *« Nous avons utilisé la microscopie électronique automatisée à section sérielle*, précise Daniel Berger, *pour générer des images numériques de toutes les sections. Avec l'aide de l'équipe de Google Research, nous avons ensuite traité les images pour générer un ensemble de données tridimensionnelles alignées et utilisé des méthodes d'apprentissage automatique pour trouver les cellules individuelles et les synapses. »* En dressant leur carte du cerveau, les chercheurs ont aussi observé plusieurs phénomènes inédits et inexpliqués. Ils ont constaté, par exemple, que certaines paires de neurones établissaient jusqu'à 50 connexions synaptiques entre elles, ou encore que certains axones, prolongements des neurones qui transmettent l'information à distance, forment des pelotes de nœuds, suggérant des fonctions neuronales inconnues.

L'objectif ? Découvrir les mécanismes mystérieux de l'assemblage des circuits et du stockage de la mémoire.

À l'avenir cette cartographie contribuera à décrypter la structure détaillée du cortex humain et à mieux comprendre le fonctionnement du cerveau. Dans l'immédiat, il faut encore exploiter la masse d'informations recueillies. Pour cela, les auteurs de l'étude ont mis à disposition de la communauté scientifique la totalité de leurs données sur une plateforme collaborative. *« Cet ensemble de données est très précieux pour notre recherche et nous continuons, avec d'autres, à l'analyser*, poursuit Daniel Berger. *Le prochain grand objectif est de reconstruire une partie de l'hippocampe d'une souris, ainsi que ses connexions avec d'autres régions du cerveau. Ce circuit est important pour l'apprentissage et la mémoire. La taille de cet ensemble de données devrait être d'environ 10 millimètres cubes, soit dix fois plus. »* L'équivalent de 7 000 milliards de pages à déchiffrer !

ANNA MUSSO



d'un millionième d'un cerveau humain contient 57 000 neurones, 23 centimètres de vaisseaux sanguins et près excitateurs sont représentées en couleur, les bleus étant les plus proches de la surface cérébrale. GOOGLE RESEARCH AND LICHTMAN LAB

Le baobab est né à Madagascar

GÉNOMIQUE Publiée dans la revue *Nature*, une étude sino-britannique conclut que cet arbre est apparu sur la grande île de l'océan Indien.

D'où vient le baobab, cet arbre massif et ventru gorgé d'eau dont le tour de taille peut atteindre 20 mètres et la hauteur 30, et qui peut vivre plus de deux mille ans ? Telle est l'énigme que vient de résoudre une équipe internationale de scientifiques chinois et britanniques, qui publient leurs résultats dans la revue *Nature*. Réponse : c'est à Madagascar qu'est né le baobab. Pour parvenir à ce résultat, les chercheurs ont séquencé le génome de huit espèces distinctes connues de baobab, dont six prélevées à Madagascar, une autre au Sénégal et la dernière en Australie.

MENACÉ DE DISPARITION PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'analyse génomique a permis de reconstituer leur généalogie et de remonter ainsi à une espèce souche apparue à Madagascar il y a plus de 40 millions d'années. Les scientifiques ont aussi étudié les facteurs environnementaux qui auraient pu influencer cette histoire. En effet, le baobab est aujourd'hui menacé. Une recherche publiée en 2021 avait alerté sur les conséquences du réchauffement climatique quant à la santé de cet arbre. Parallèlement, neuf des treize baobabs les plus anciens d'Afrique, vieux de 1 100 à 2 500 ans, sont morts depuis une quinzaine d'années, probablement à cause du changement climatique. Conclusion de la nouvelle étude : quatre espèces présentes sur l'île de Madagascar pourraient disparaître d'ici la fin du siècle du fait des écarts croissants entre les températures mensuelles moyennes.

ANNA MUSSO

LA CHRONIQUE SCIENTIFIQUE DE SYLVESTRE HUET



GUILLAUME CLÉMENT

L'EPR champion du monde

Le chargement du combustible nucléaire dans l'EPR construit à Flamanville, dans la Manche, a relancé le débat public sur cette énergie et ce réacteur. Un chantier en forme de « *fiasco* », a-t-on pu lire. Quelques précisions s'imposent. L'EPR est-il efficace ? Pour le savoir, tournons-nous vers le championnat du monde des réacteurs nucléaires électrogènes. Le champion 2023 ? L'EPR Taishan 2 entré en service en Chine en 2019. L'an dernier, il a produit 12,8 térawattheures (TWh), battant son record de 2020. Logique, avec 1 660 mégawattheures de puissance, comme son jumeau Taishan 1, c'est le réacteur le plus puissant du monde. Et son facteur de charge, 88,6 % en 2023, fut très bon. L'EPR d'Olkiluoto, en Finlande, n'est pas loin avec 10,3 TWh.

L'EPR Flamanville 3 sera-t-il capable, ou non, de tenir sa promesse d'une telle production d'électricité bas carbone durant les soixante années à venir ? Nous le saurons… dans soixante ans. Gageons qu'en 2084, si ce réacteur produit d'ici là ce pour quoi il a été construit, les difficultés de son chantier auront l'allure de péripéties initiales.

Cela veut-il dire que l'EPR normand et sa construction ont validé le concept et ouvert la voie à sa multiplication ? Oui et non. EDF a déjà décidé que les EPR en série seront sur certains points différents de celui de Flamanville, des modifications orientées vers une construction plus rapide et moins chère. Le gouvernement britannique, lui, a opté pour construire à Hinkley Point et Sizewell quatre EPR strictement identiques et plus proches de celui de Flamanville. Pourquoi ? Parce que la Grande-Bretagne est plus pressée que la France d'obtenir un accroissement de sa production d'électricité bas carbone et pilotable en raison de prix très élevés et de sa dépendance aux importations (un solde de 13,2 TWh venus de France en 2023). La répétition à l'identique des chantiers lui a semblé la voie la plus rapide et la plus sûre pour y parvenir. Quant aux Chinois, ils ont conclu de leurs expériences que leur propre réacteur de génération 3, le Hualong 1 (cinq opérationnels et douze en construction) ou celui de l'américain Westinghouse, l'AP1000 (six en service), lui sont supérieurs pour les délais et coûts de construction.

Rions un peu : il y a des fiascos utiles. Celui du chantier de Flamanville 3 a souligné que l'industrie lourde et les grands chantiers ne supportent pas les oukases politiques. C'est cher payé pour mettre EDF et l'industrie en capacité de renouveler notre moyen principal de production d'électricité bas carbone. Mais indispensable pour tenir nos objectifs climatiques et sociaux des prochaines décennies.

Le temps de la marchandise, pour le meilleur et le pire

EXPOSITION Le musée des Beaux-Arts de Caen nous transporte au milieu du XIXe siècle, à une époque où les grands magasins, les travaux urbains et la publicité transforment les villes. À commencer par Paris.



Les Affiches (1908), de Jean-Émile Laboureur (1877-1943). MUSÉE D'ARTS DE NANTES / PAULINE BETTON

Caen (Calvados), envoyé spécial.

Le pop art, bien avant Andy Warhol, Roy Lichtenstein, Claes Oldenburg et autres, a été inventé au tout début du XXe siècle et, sans qu'il le sache, par un artiste aujourd'hui inconnu. En 1908, Jean-Émile Laboureur peint tout un mur couvert de grandes affiches publicitaires juxtaposées, avec pour titre, tout simplement, *les Affiches*. On peut lui rendre hommage au passage. S'il est aujourd'hui oublié, il fut l'auteur de multiples illustrations pour des auteurs et autrices comme Maurois, Giraudoux, Colette, Gide, Mauriac. Proche du cubisme, sa place dans l'art moderne est loin d'être négligeable. Deux années auparavant, s'il peint la foule qui déambule au premier plan, Raoul Dufy n'en laisse pas moins une place importante aux panneaux publicitaires du second plan et a titré sa toile *les Affiches à Trouville*. En 1900, une œuvre de Gabriel Biessy représente simplement une colonne Morris avec un éclairage nocturne…

Ces trois peintures font partie de l'exposition en cours au musée des Beaux-Arts de Caen intitulée « Le spectacle de la marchandise ». Au milieu du XIXe siècle, à Paris, la transformation d'un établissement encore modeste, le Bon Marché, en grand magasin, par le couple Aristide et Marguerite Boucicaut, ouvre une nouvelle ère du commerce. Le Bazar de l'Hôtel de Ville va suivre, quelques années après. Plus tard, Zola écrira *Au bonheur des dames* (1883), décrivant les nouvelles méthodes de vente qui vont dès lors se multiplier avec la figure du patron, inspiré des Boucicaut, Octave Mouret. « *Déjà, voulant éviter la fatigue des étages aux dames délicates, il avait fait installer deux ascenseurs capitonnés de velours. Puis il venait d'ouvrir un buffet, où l'on donnait gratuitement des sirops et des biscuits, et un salon de lecture…* » C'est, avant la lettre, le « Capitalisme de la séduction » – titre d'un livre de 1981 du sociologue Michel Clouscard.

Les très grandes villes se transforment, mais Paris plus que d'autres, avec les grands travaux d'urbanisme conduits au second Empire, sous la direction du préfet Haussmann. Les grands boulevards, où l'on aime flâner et où il y a tant et tant de choses à voir, remplacent, parfois avec des conséquences sociales lourdes, des lacis de rues étroites.

DU PETIT MARCHAND À LA VENDEUSE

Dès lors, le peuple de la rue devient aussi un spectacle et un sujet de tableaux (Maximilien Luce, Pierre Bonnard, Pissarro…). Pour autant, le petit commerce ne disparait pas, pas plus que les marchands ambulants, les petites vendeuses de fleurs parfois vouées en même temps à la prostitution, comme certains peintres le suggèrent quand d'autres se montrent sensibles à la misère (Fernand Pelez, *le Petit Marchand de citrons*, 1895-1897). La publicité s'empare, on l'a déjà évoqué précédemment, des murs des villes


1907. Le personnel des magasins du Printemps réuni au complet, boulevard Haussmann. PARIS, COLLECTION PRINTEMPS HÉRITAGE

avec une véritable irruption de la couleur, l'usage de très grands caractères qui ne peuvent échapper aux passants devenus en tous lieux des clients potentiels.

Avec les grands magasins eux-mêmes, entre le commerce et la grande industrie, apparaît un nouveau statut d'employés et d'employées. Vendeurs et vendeuses. Ces dernières, en rapport avec les clientes, se doivent d'être déférentes, voire empressées et flatteuses, en restant à leur place. C'est néanmoins, pour les femmes, une sorte de progrès, quand bien même le salaire reste relatif. On peut aussi être fières et fiers, comme certaines photos semblent en attester, de faire partie de ce nouveau monde avec ses promesses. Il naît alors, ce monde, dans la seconde moitié du XXe siècle, pour le meilleur et pour le pire. Après l'exposition au même musée des Beaux-arts de Caen appelée « Les villes ardentes », consacrée aux mutations du travail dans cette même période, c'est une nouvelle et riche exploration de l'entrée dans une certaine forme de modernité qui nous est proposée.

MONIQUE FRYDMAN, LA COULEUR À L'ŒUVRE

Comme elle le fait régulièrement, Emmanuelle Delapierre, la directrice du musée, tient à présenter au sous-sol une œuvre contemporaine. Il s'agit là de celle de Monique Frydman, avec une thématique autour de l'âge d'or, lequel serait un temps exempt de toute souffrance dont on ressent de nos jours l'impérieuse et hypothétique nécessité. Née en 1943, étudiante aux Beaux-Arts de Paris où elle rencontre François Rouan, Pierre Buraglio, elle délaisse dans les années 1960, comme nombre d'artistes de cette période, la peinture, qu'on estime alors dépassée, et se consacre, avec son mari, le professeur René Frydman, aux combats progressistes de l'époque, dont évidemment les luttes des femmes. Elle revient à la peinture quelques années plus tard avec de grands formats abstraits où la couleur prend le pas sur la forme et quelle que soit la représentation. En 1996, son grand panneau (290 cm x 860 cm) portant le nom de l'exposition – *l'Âge d'or*, donc – est créé pour l'hôpital l'Archet de Nice, dans un jaune éclatant comme un hymne à la joie. On a le bonheur de découvrir ici, entre autres œuvres, recto et verso, son magnifique *Polyptyque Sassetta*, de 2013, en référence à un retable démantelé du peintre siennois Stefano di Giovanni. C'est un chant exceptionnel de la couleur, de l'or et du feu, du bleu du ciel et des eaux… ■

MAURICE ULRICH

« Le spectacle de la marchandise », jusqu'au 8 septembre, au musée des Beaux-Arts de Caen. Catalogue éditions In Fine, 250 pages, 32 euros. Monique Frydman, « *l'Âge d'or* », jusqu'au 1er septembre.

Figures du travail invisible et de ses logiques d'exploitation

EXPOSITIONS Le centre de création contemporaine Olivier-Debré, à Tours, consacre un cycle d'événements à la question du travail. Au fil du parcours, une vingtaine d'artistes s'attèlent à extraire de l'ombre à la lumière cette main-d'œuvre mondialisée.

Tours (Indre-et-Loire), correspondance particulière.

Après un premier volet axé sur la place du travail dans la sphère de l'intime et la question de l'épanouissement face aux stratégies de management, Delphine Masson et Marine Rochard se sont immergées dans le monde du travail invisible.

« Sortir le travail de sa nuit », deuxième volet au titre emprunté au philosophe Jacques Rancière, nous conduit à cheminer parmi les œuvres d'une vingtaine d'artistes choisies très précisément pour le dialogue qu'elles permettent d'instaurer entre des formes multiples – dessin, son, vidéo, photo, installation –, pour informer le visiteur sur cet art contextuel qui se saisit de la réalité.

L'ART ET LES BANNIÈRES

L'attention des artistes à cette question utilise des modes empruntés aux formes manifestes sociales et politiques, telles les traditionnelles bannières ouvrières anglaises que l'artiste Jeremy Deller sort des manifestations. Les drapeaux républicains accompagnants la devise *Liberté, égalité, fraternité* au fronton de nos édifices publics sont détournés en gilets jaunes par l'artiste collective Claire Fontaine.

Autre présence forte dans cette présentation, l'affichage visible de l'extérieur où les dessins d'Olivier Garraud deviennent des slogans revendicatifs contre le néolibéralisme actuel et l'économie globalisée, logique capitaliste qu'il pousse jusqu'à l'absurdité dans une série titrée *l'Office du dessin*.

La globalisation occupe également le travail de Bouchra Khalili

Des œuvres aux formes multiples – dessin, son, vidéo, photo, installation – qui viennent instaurer un dialogue avec le visiteur.

qui retourne le périple des migrants en précieuses expériences de vie où toute frontière est abolie pour constituer *Constellations*, sortes de cartographies sur fond bleu reprenant en sérigraphie les parcours des migrants qu'elle a interviewés (2008-2011).

Chaque pas nous confronte à un écho du monde actuel : les vidéos de Bertille Bak, *Bons Baisers des Pays-Bas* (2017), montrent des mois d'échanges avec des travailleuses marocaines exploitées par des multinationales de l'agroalimentaire qui pêchent la crevette sous pavillon néerlandais pour les faire préparer à la main par ces femmes sous-payées.

DES PETITES MAINS AU FÉMININ

Jusqu'au moment où le parcours amène au constat que le travail invisible est souvent celui des femmes, déployé dans d'autres œuvres telle *Praying for my Haters* (2019), de Lauren Huret, qui est allée à Manille, aux Philippines. Dans ce nouveau paradis de la délocalisation, l'artiste enquête sur ces personnes payées au clic, qui, après avoir signé un contrat de confidentialité, sont chargées de nettoyer les réseaux de leurs contenus violents. La vidéo de Martin Le Chevallier navigue également dans ce monde du travail numérique des clickworkers (2017).

Ainsi est balayé en quelques œuvres bien senties le mythe de l'automatisation parfaite d'un endroit que chacun imagine être une sphère hautement sophistiquée technologiquement. Cette exposition montre également que cette histoire du travail invisible s'ancre dans des pratiques artistiques des années 1970 bien représentées et même mises à l'honneur par *Tou·te·s sorcières* (2022) de Romina De Novellis. ■

LISE GUÉHENNEUX

Jusqu'au 1er septembre, au Centre de création contemporaine Olivier-Debré, Tours. Rens. : cccod.fr



Untitled (one is no one), 2007, de Claire Fontaine. COURTESY C.FONTAINE & GALERIE MENNOUR



Horoskop, sérigraphie (40 x 50 cm) de Julie Doucet.

Julie Doucet, un langage à soi

EXPOSITION Couronnée par le grand prix de la ville au festival d'Angoulême en 2022, l'artiste québécoise, figure culte de la BD underground des années 1990, était à Strasbourg pour l'inauguration d'un très bel événement qui lui est consacré au musée Tomi-Ungerer.

Le caractère réservé de l'artiste surprend toujours quand on fait face à la force subversive de son œuvre. Figure culte de la bande dessinée underground des années 1990, Julie Doucet a surtout démontré sa capacité à se renouveler sans cesse en façonnant les mots et les images, sans se cantonner au neuvième art. Tout commence en 1988 quand, à 23 ans, elle choisit d'abandonner ses études d'art pour fabriquer ses propres fanzines qu'elle diffuse en librairies, chez les disquaires, et par correspondance dans le monde entier. Ces *Dirty Plotte*, d'un mot d'argot canadien qui désigne péjorativement à la fois la femme et son vagin, mêlent déjà différentes techniques. L'autrice s'y met en scène dans des planches saturées de détails, en noir et blanc, abordant sans tabou son quotidien, les rêves et les fantasmes d'une jeune femme avec une radicalité qui détonne. C'est elle, la géante en manque de Tampax, inondant la ville de ses menstrues, c'est encore elle rêvant une expérience masturbatoire dans une fusée avec des biscuits, c'est elle toujours quand elle déménage à New York avec un compagnon jaloux de ses succès, avant de partir pour Berlin.

Ces épisodes devenus des « *classiques* », selon l'expression de Jean-Christophe Menu dans la préface du recueil *Maxiplotte*, récemment paru à l'Association, introduisent naturellement la « Rétrospection » que le musée Tomi-Ungerer consacre à l'autrice.

L'AUDACE DE LA LIBERTÉ

« *Nous avons voulu nous mettre dans la peau d'une jeune lectrice qui découvrirait ces planches et qui serait frappée par leur actualité* », explique Anna Sailer. Arrivée au musée en 2023, la nouvelle conservatrice ouvre des passerelles sur la création contemporaine. Après l'autrice allemande Anna Haifisch, l'exposition consacrée à Julie Doucet crée l'événement et célèbre la nomination de Strasbourg comme capitale mondiale du livre par l'Unesco. La responsable précise : « *En tant que Centre international de l'illustration, c'est important de montrer toutes les possibilités offertes par celle-ci. L'esprit de Tomi Ungerer, artiste polymorphe, touche-à-tout, c'est l'audace et la liberté. Julie Doucet, qui passe de la bande dessinée à la gravure, au collage, au photomontage, à la sérigraphie, à l'animé ou au poème en lettres découpées, s'inscrit parfaitement dans cet héritage.* »

L'autrice a elle-même grandi avec les livres d'Ungerer et admire le penchant satirique de ses affiches politiques. L'autoédition garantit à cette adepte du do it yourself une indépendance et engage son amour du livre autant que son refus de toute récupération. Après les fanzines, elle crée en 2013 sa propre maison d'autoédition, le Pantalitaire, pour continuer à produire manuellement des livres en microtirage, qu'elle vend sur son site Internet. Derrière l'humour punk, la recherche de précision n'a rien de désinvolte. La minutie de son dessin, décliné dans ses travaux de gravure, se poursuit avec les expérimentations abstraites de la ligne animée ou dans ses sculptures, rejoint le soin dans le choix des typos et le découpage des mots qu'elle emprunte et qu'elle invente en compilant son propre dictionnaire. Ce langage en perpétuel mouvement se déploie dans ses recueils de poèmes, comme *Je suis un K* (l'Oie de Cravan, 2006), où son « je » est un « non » séparé par six lignes de points qui suggèrent autant la distance que le silence. « *Vous seriez très choqués de lire mes journaux intimes* », ajoute-t-elle pour mieux définir son rapport à l'autofiction.

> « Vous seriez très choqués de lire mes journaux intimes. »

De l'intime au politique, l'élan vers soi s'exprime en allant vers les autres. Depuis ses influences expressionnistes, son tempérament Dada, le regard s'aiguise contre la bêtise et la complaisance, témoigne de la place de la femme, des discriminations contre les minorités comme des derniers incendies des forêts canadiennes. En 2000, elle créait le Mouvement lent, avec son ami Benoît Chaput, à la tête des éditions de poésie l'Oie de Cravan, collant anonymement des affiches pour ralentir les gens. Elle, pourtant, ne s'arrête jamais. Lassée d'un milieu machiste, révoltée à l'idée de tourner en rond, elle avait décidé d'arrêter le dessin. Elle y est revenue en bousculant ses habitudes dans *Suicide total* (l'Association, 2023), une fresque de 20 mètres de long réalisée sur leporello (livre accordéon). Pour le musée, elle a conçu un livre de collages inédits. À la fin de la visite, une jeune étudiante témoigne. Sans Julie Doucet, elle n'aurait jamais osé faire de la BD. L'artiste rayonne : « *Cela donne un sens à tout ce que je fais.* » ■

LUCIE SERVIN

« Julie Doucet, une rétrospection », jusqu'au 3 novembre au musée Tomi-Ungerer, à Strasbourg.

Quel processus de décolonisation pour la Kanaky-Nouvelle-Calédonie? (1/2)

L'archipel du Pacifique est inscrit depuis 1986 sur la liste des Nations unies des territoires à décoloniser. La politique d'Emmanuel Macron va à rebours de l'histoire, mettant fin à trente-cinq années de paix.

Pas de paix possible sur le Caillou sans respecter le peuple colonisé. Le dégel du corps électoral traduit la partialité du gouvernement.



CHRISTINE DEMMER
Anthropologue, Centre Norbert-Elias

De sérieuses tensions secouent la Nouvelle-Calédonie depuis le 13 mai 2024, suscitées par la réforme constitutionnelle du corps électoral dit « citoyen » établi par l'accord de Nouméa en 1998. L'État se montre pressé sur ce dossier et partial, interrompant les négociations en cours sur un nouvel accord politique en discussion après les référendums d'autodétermination effectués entre 2018 et 2021. Il faut dire qu'il s'en prend aux fragiles équilibres politiques trouvés dans cette colonie de peuplement où les Kanak, majoritaires au sortir de l'indigénat, représentent désormais seulement 41 % de la population (43 % avec les métis).

L'enjeu fondamental des accords politiques passés a consisté à rendre possible la fondation d'un nouvel État pluriethnique dans le Pacifique Sud autour d'une nation débarrassée des oppositions raciales et des inégalités persistantes héritées de l'histoire coloniale. Dans ce but, les accords de Matignon-Oudinot en 1988 et celui de Nouméa en 1998 ont, entre autres, défini une « population intéressée » à décider de l'avenir institutionnel, restreinte aux acteurs de ces accords (dépassant le projet indépendantiste initial visant à inclure les *« victimes de l'histoire »*, descendants de bagnards et de travailleurs asiatiques sous contrat durant l'indigénat), tout en créant une citoyenneté néo-calédonienne. Celle-ci, fondement d'une nationalité en cas d'indépendance, concerne les Néo-Calédoniens ayant ratifié l'accord et arrivés avant 1998. Ces derniers forment un corps électoral habilité à élire les représentants des institutions du pays (provinces, congrès et gouvernement collégial), concerné encore par une préférence à l'emploi à compétence égale avec des non-citoyens du pays, souvent métropolitains. Tout en cherchant à concrétiser une communauté politique, voire économique, cette citoyenneté locale restrictive avait permis de garantir aux Kanak une représentation plus juste dans ces institutions, leur évitant de subir les effets de la poursuite d'une immigration essentiellement hexagonale.

Le dégel du corps électoral provincial sans concertation vient frontalement mettre en cause cet aspect du règlement de la situation coloniale. Non seulement l'État et les loyalistes s'accrochent aux résultats du dernier référendum – dont le FLNKS a contesté la tenue –, pour tenter d'éteindre le droit du peuple kanak à disposer de lui-même, mais, au nom de la démocratie, ils entendent renoncer à une politique visant à pallier les effets de la colonisation de peuplement.

> La citoyenneté locale restrictive avait permis de garantir aux Kanak une représentation plus juste.

L'ouverture du corps électoral tout comme le report des élections provinciales afin qu'elles se tiennent sur cette base élargie témoignent de l'empressement loyaliste à reprendre rapidement les commandes d'un pays dont le président du gouvernement est indépendantiste depuis 2021. Mais le FLNKS n'acceptera pas d'être noyé par « la loi du nombre ». Le nouvel accord ne pourra garantir la paix qu'à la condition de respecter la légitimité des Kanak. ■

Contre l'esprit de l'accord de Nouméa, l'État français a affirmé son soutien aux loyalistes. Le dossier doit maintenant être pris en charge par l'ONU.

MOUVEMENT DES JEUNES KANAK EN FRANCE - COLLECTIF SOLIDARITÉ KANAKY

Le respect des principes et de l'esprit de l'accord de Nouméa est la seule voie menant la Kanaky vers son émancipation et son indépendance. Le processus référendaire ne met pas fin au processus de décolonisation, dont le terme est l'accession à la pleine souveraineté. C'est à nous, indépendantistes, de clarifier la teneur du partenariat avec la France ou avec d'autres partenaires, tout en respectant et en faisant respecter de plein droit notre souveraineté. La décolonisation en Kanaky doit être menée par l'accord de Nouméa. Le respect de l'accord de Nouméa doit être le socle plancher et le cadre de réflexion de l'avenir institutionnel du pays. Le respect de la clé de répartition, du corps électoral restreint pour le corps électoral provincial et du corps électoral référendaire, doit être maintenu pour construire un accord stable. Nous dénonçons la politique coloniale du gouvernement et du président français Emmanuel Macron d'avoir reconnu la légitimité de la troisième consultation référendaire sans la participation du peuple autochtone concerné, le peuple kanak et les citoyens de Kanaky - Nouvelle-Calédonie qui se sont abstenus. Depuis l'accord de Nainville-les-Roches en 1983, le peuple kanak a partagé son droit inné et actif à l'indépendance avec les victimes de l'histoire coloniale de peuplement, pénitentiaire et d'exploitation qui a commencé par la prise de possession en 1853. Le peuple kanak dénonce la partialité de l'État français par la politique exécutive du président de la République française, qui a pris des positions très fortes avec les loyalistes de Nouvelle-Calédonie. Au regard des événements récents et en cours, le peuple kanak pleure ses enfants et les victimes tombées pour la libération de Kanaky. Le peuple kanak retient la participation des Océaniens dans certaines mobilisations et reste attaché, comme une grande partie de la population calédonienne, aux trente-cinq années de paix et à la continuité de la mise en œuvre du processus de décolonisation. Le peuple kanak indépendantiste ne veut pas du projet de loi constitutionnelle du dégel du corps électoral. Car il vise à noyer la revendication d'indépendance et à réduire le peuple kanak au statut de communauté. Dégeler le corps électoral référendaire restreint, c'est légitimer la recolonisation de peuplement.

Pour assurer le rééquilibrage sociopolitique et économique, il est essentiel de maintenir le gel du corps électoral jusqu'à l'indépendance. Le destin commun voulu par les indépendantistes est pensé avec les citoyens de Nouvelle-Calédonie pour vivre et construire ensemble un pays commun, Kanaky. Le gouvernement d'Emmanuel Macron est dans l'incapacité de suivre le dossier. C'est pour cette raison que la question de la décolonisation doit être traitée dans le cadre des conventions, des déclarations et des droits internationaux de l'ONU. Nous exigeons un médiateur de l'ONU afin de mener à bien, en lien avec les droits internationaux, la décolonisation de la Kanaky. Pour en finir avec la tutelle française, le peuple kanak exige un intervenant supérieur à l'État français pour retrouver un dialogue qui soit neutre. À bas la justice coloniale ! Que Kanaky vive ! ■

> Le peuple exige un intervenant supérieur à l'État français pour retrouver un dialogue qui soit neutre.



Après plusieurs années au sein du Snuep-FSU, la militante est fière de constater que « les droits des femmes et l'égalité sont devenus un enjeu réel ».
JULIEN JAULIN/HANS LUCAS POUR *L'HUMANITÉ*

Sigrid Gérardin, carton rouge aux injustices

Numéro deux sur la liste PCF aux européennes, l'ancienne syndicaliste, enseignante, enchaîne meetings, porte-à-porte et réunions publiques, tout en assurant six heures de cours par semaine. Inarrêtable.

Sachez-le : Sigrid Gérardin a deux jambes. *« J'ai toujours balancé entre féminisme et syndicalisme*, se définit-elle. *Ce sont les deux jambes dont j'ai besoin pour pouvoir marcher. »* Elles ont permis à l'ancienne co-secrétaire générale du Snuep-FSU (syndicat des lycées professionnels) de franchir des obstacles vite identifiés. Cette excellente joueuse de handball – un sport dont la passion lui fut communiquée par son instituteur du quartier de la ZUP de la Madeleine, à Chartres (Eure-et-Loir), et qu'elle pratiqua jusqu'à la Nationale 1B – remarque très tôt que *« les garçons jouaient toujours après nous, alors qu'on était mieux classées »*. Puis, arrivée à un haut niveau, elle voit qu'*« ils étaient déjà payés, et pas nous »*. Insupportable.

L'ÉLAN FÉMINISTE

Voilà la première jambe, qui fondera son engagement féministe : en 2003, elle s'implique dans la création du Planning familial, qui n'existait pas à Chartres. Avec les militantes syndicales ou politiques qu'elle rencontre, deux priorités sont fixées : l'aide à l'IVG et la lutte contre les violences faites aux femmes. Permanences, liens avec des associations féministes étrangères pour venir en aide aux femmes ayant dépassé le délai légal, etc., l'activité répond à une urgence et, dans une ville où n'existe aucune structure d'aide, *« on a accueilli chez nous, à nos domiciles, des femmes victimes de violences »*. Dans le même élan, elle s'implique en 2010, avec des militantes communistes locales, dans le collectif pour la Marche mondiale des femmes.

Pour comprendre la deuxième jambe, celle du syndicalisme, il faut revenir au hand. *« J'ai pris beaucoup de cartons jaunes et même quelques rouges »*, avoue-t-elle en reconnaissant un rapport, disons compliqué, à l'arbitrage : *« Je contestais l'autorité. Je n'aime pas l'autoritarisme, dans le sport comme dans la société. »* Elle déclare que le sport lui a permis de canaliser l'énergie et la combativité parfois débordantes dont elle faisait preuve. Des qualités bien utiles à une syndicaliste. En rigolant, elle décrit d'ailleurs sous cet angle ses rapports parfois houleux avec les différents ministres de l'Éducation nationale rencontrés dans le cadre de ses responsabilités au sein de la FSU. Jean-Michel Blanquer ? *« La manière dont il maniait la carotte et le bâton, c'était insupportable ! Il aurait presque fallu que je prenne un Xanax avant d'y aller. »* Et puis *« Gabriel Attal, qui nous assénait ses vérités sur le lycée pro alors qu'il n'y connaissait visiblement rien ! »*

L'AMOUR DE LA TRANSMISSION

Elle le reconnaît : *« Je suis une indignée. L'injustice sociale m'indigne. Le syndicalisme m'a permis de canaliser ça. »* Après deux années à la faculté, pas convaincue par l'économie telle qu'on l'enseigne, elle trouve un boulot de commerciale, part à Angers. Deux filles et une séparation plus tard, la voilà de retour à Chartres, avec le besoin de *« tout changer »* dans sa vie. Mais, *« que faire ? »*, se demande cette descendante de paysans et d'immigrés belges et polonais, qui dit d'elle-même : *« Je n'ai pas de capital, ni économique ni culturel. »* Une expérience comme formatrice pour adultes lui permet de prendre conscience qu'elle aime transmettre. Embauchée dans l'éducation nationale comme professeure contractuelle en économie et gestion, elle finit par passer le concours : *« En 2003, c'était la bataille contre la réforme Fillon des retraites, j'ai rencontré des militants de la FSU et du PCF, et ce sont les camarades du syndicat qui m'ont poussée à passer le concours. »*

Elle constate du même coup que la question des inégalités salariales hommes-femmes *« n'était pas prise en charge par les organisations syndicales »*. C'est aujourd'hui une de ses fiertés, après plusieurs années de responsabilités nationales au sein du syndicat, de mesurer que *« les droits des femmes et l'égalité sont devenus un enjeu réel, un combat syndical à part entière »*. Celle qui, bien qu'adhérente, ne s'était *« jamais vraiment engagée au PCF »*, entend prolonger ses combats dans son nouveau rôle de candidate sur la liste conduite par Léon Deffontaines. *« Il y a une continuité*, souligne-t-elle. *Comme professeure, j'ai vu les dégâts des politiques menées, y compris au niveau européen, avec le traité de Lisbonne qui veut mettre l'école au service des milieux économiques et dégommer les diplômes, que ces gens-là voient comme une contrainte. »* Sortir des contraintes budgétaires européennes et mettre en œuvre la « clause de l'Européenne la plus favorisée » pour les femmes sont ses priorités. Députée, elle concevrait son rôle comme *« un appui pour les luttes : avec les femmes, pas à leur place. On ne fera pas avancer l'UE sans rapports de force »*. Pour mettre un carton rouge aux injustices. ■

OLIVIER CHARTRAIN